



Assemblée Générale Ordinaire

PROCÈS-VERBAL du Samedi 29 mai 2021 – CARQUEFOU

1. Rappel des consignes sanitaires

Monsieur Jérôme CLEMENT rappelle les consignes sanitaires.

2. Mot d'accueil de M. Didier ESOR, Président

Je suis très heureux de vous retrouver ce matin. Je voulais commencer en excusant Noël LE GRAET, le Président de la FFF qui ne pouvait pas être là ce matin. Vincent NOLORGUES, le Président de la LFA qui est représenté par le Président du District d'Ille et Vilaine, Philippe LE YONDRE, parmi nous ce matin. Anne CORDIER, Présidente du CROS qui est toujours présente et c'est vraiment avec plaisir qu'on l'accueille, mes prédécesseurs Michel TRONSON et Gérard LOISON qui sont, à la fois mes prédécesseurs et qui sont toujours mes mentors, auxquels je me réfère souvent et avec plaisir.

3. Présentation du Codir par M. Didier ESOR, Président

Pour cette première Assemblée de la mandature, c'est la première fois que les membres du CODIR sont réunis, Nous allons donc vous présenter tout le monde.

Les membres du Codir viennent sur scène

4. Présentation du Conseil Consultatif des Présidents de Clubs par Mme Marie-Hélène BAUDRY, Elue en charge du Conseil Consultatif des Présidents de clubs

Didier ESOR a fait appel à moi pour mettre en place un Conseil Consultatif des Présidents de clubs. Évidemment j'ai accepté, parce que mes expériences passées, en tant que dirigeante, puis Présidente m'avaient donné envie de pouvoir avoir des interlocuteurs dans nos instances, que ce soit Districts ou Ligue, et que maintenant, ayant la chance d'être à ce Comité Directeur, je voudrais permettre à tous ces Présidents et Présidentes de trouver des interlocuteurs parmi nous.

Ce Conseil Consultatif des Présidents de clubs vient de voir le jour et la philosophie qui était la nôtre était de se dire que le mode de gouvernance qu'on souhaitait voir instaurer était une gouvernance tournée vers le terrain, qui permettait à une proximité de se créer et à un patrimoine commun de la Ligue de pouvoir exister. Au-delà de ce patrimoine commun, j'ai envie de parler d'une histoire commune et nous allons l'écrire ensemble. La preuve, la première réunion a montré qu'on avait vu juste dans le fait que c'était une vraie attente de la part de tous ces Présidents.

Sur le terrain, vous avez des attentes vis-à-vis de la Ligue et on espère bien que ces Présidents qui sont présents, nous permettront aussi de d'être les porte-parole de tous les Présidents et Présidentes qui sont dans les clubs aux alentours de leur propre club. De la même manière, je pense que les discussions et les interrogations qu'on aura, seront une manière de pouvoir être à votre écoute et de pouvoir, vis-à-vis des attentes qui sont les vôtres, vous apporter les réponses adéquates. C'est évident que la période que l'on vit actuellement nous démontre à quel point il faut que l'on soit en capacité, les uns, les autres, de percevoir les attentes, les détresses, parce qu'il y en a et qu'il fallait que le rendez-vous soit pris, tenu et honoré de notre part.

5. Présentation du Conseil Consultatif des Educateurs par Jacques HAMARD, Elu en charge du Conseil Consultatif des éducateurs.

Je suis aujourd'hui dans la Ligue parce que je représente les éducateurs et je suis notamment le porte-parole du Conseil Consultatif des Educateurs. Quand on a créé, avec l'équipe que Didier a su mettre en place autour de lui, cette notion de Conseil Consultatif, c'était justement pour entendre, soit la voix des Présidents à travers le Conseil Consultatif des Présidents des clubs, soit celle des éducateurs, à travers le Conseil Consultatif des Educateurs. Quel que soit le club, quelle que soit la taille des clubs, je sais que le rôle des éducateurs et éducatrices dans les clubs n'est pas toujours facile. On a, dans cette famille du football, des composantes diverses et variées. Entre les dirigeants, les arbitres, les éducateurs et les joueurs, cela fait un ensemble dans lequel il est parfois difficile de cohabiter. Néanmoins, on y arrivera que quand on aura un peu de bienveillance entre nous.

Le petit mot pour conclure, c'est que je m'engage aussi à être le porte-parole des éducateurs, éducatrices s'il y a quelque chose à faire savoir, le Conseil Consultatif est là pour ça. Il y a des éducateurs qui sont représentants des éducateurs dans chaque District, n'hésitez pas à faire part de vos remarques, vos réflexions, vos idées novatrices et prenez de la hauteur, regardez autour de vous, il y a certainement de très bonnes idées qui peuvent émaner de vos clubs et on est preneur.

6. Communication du quorum et ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire par M. Guy COUSIN, Secrétaire Général

Monsieur Guy COUSIN, Secrétaire Général, rappelle que :

- ✓ L'Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue est constituée de 214 clubs + 31 Délégués de districts (cf annexe 1), soit 245 membres portant 1 806 voix.
- ✓ La Commission rappelle que l'article 12.5.3 des Statuts de la Ligue précise que « La présence du tiers au moins des représentants des membres de l'Assemblée Générale représentant le tiers au moins de la totalité des voix, est nécessaire pour la validité des délibérations. Si le quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale est de nouveau convoquée sur le même ordre du jour. La convocation est adressée aux membres de l'Assemblée Générale quinze (15) jours au moins avant la date fixée. L'Assemblée Générale statue alors sans condition de quorum. »
- ✓ Pour valablement délibérer, doivent être présents à minima 82 membres représentant 602 voix

Quorum :

- Nombre de membres présents/représentés : 160 / 245 soit 65,30 % de l'Assemblée
- Nombre de voix présentes/représentées : 1 272 / 1806 soit 70,43 % de l'Assemblée

« Le QUORUM étant atteint, l'Assemblée Générale extraordinaire peut valablement délibérer ».

7. Modalités du vote électronique – essai des boitiers par M. Jérôme CLEMENT, Directeur Général

Monsieur Jérôme CLEMENT, Directeur Général présente les modalités du vote électronique et teste les boitiers.

8. Discours de M. Didier ESOR, Président

Mesdames, Messieurs,

Traverser l'hiver ce fût long, très long. Ce matin, c'est une éclaircie importante. J'ai noté des dates très proches : le 19 mai et le 9 juin. Ça a été, et ce sera des jours de fête. Ce sont des journées où des écoles de foot ont pu véritablement reprendre, où les petites manifestations sont apparues et on attend la rentrée des grands pour jouer sans doute quelques matchs sur un vrai terrain avant fin juin.

Je voulais, à ce stade vous remercier vous les Présidentes, les Présidents des clubs, les représentants des clubs, vous remercier pour deux faits essentiels : votre investissement a été sans faille pour le football pendant cette période, en particulier pour les jeunes, vous avez tenu à ce que se poursuive l'activité dans vos clubs. On a ainsi pu poursuivre le football sans contact et vous allez continuer à créer de la proximité dans vos clubs.

Dans le même temps, vous avez continué à vous investir dans les projets. Nous avons été surpris mais surtout très heureux, de voir apparaître 53 demandes d'aide A.N.S. pour la création d'emplois, 30 demandes pour la création d'aide de FAFA emplois, 135 demandes d'entrée en apprentissage avec, à chaque fois, des projets construits, à la fois de la part de l'apprenti et du club. Cela veut dire que vous avez continué à travailler et pour cela je tenais à vous féliciter.

C'est vous qui êtes la base de notre football, c'est vous qui faites que nos clubs sont des lieux de vie et que le Football va pouvoir renaître, on l'espère, totalement à la fin de l'été.

Cette saison fût donc tronquée, pour une deuxième fois et je tenais à rappeler un certain nombre de décisions qui ont été prises par le Comex de la Fédération Française de Football. Des conséquences sportives, je le rappelle, les groupes de championnat, pour tout ce qui est seniors, futsal et féminin reprendront en théorie dans les mêmes groupes l'année prochaine. En revanche, nous avons une énorme problématique pour les championnats de jeunes qui sont générationnels. Mickaël HERRIAU et Julien LEROY vous expliqueront, tout à l'heure, la solution que l'on a mise en œuvre après la consultation de tous les clubs qui participaient aux championnats jeunes en région.

Concernant le statut de l'arbitrage tous les clubs qui ont inscrit des arbitres les verront pris en compte dans le calcul et vous allez recevoir, je pense dans les 15 jours à peu près, la situation de votre club.

Pour les suspensions, il y a donc jusqu'à six matches de remise pour les joueurs qui étaient suspendus.

Au niveau financier, René JOUNEAUX, notre trésorier vous expliquera les mesures que nous prendrons la saison prochaine, en mettant à la disposition des clubs une provision de 300 000 euros, comme cette année au niveau de la Ligue, la Fédération Française de Football mettant en place une aide en matériel à hauteur de 15 millions principalement à destination des écoles de foot.

Bien sûr, nous avons des inquiétudes, en particulier au niveau de nos adhérents. Vous le savez, tous les jeunes ont découvert d'autres activités, prennent d'autres habitudes dans un monde qui est de plus en plus individualiste. Les 28 ans et plus, en particulier ceux qui évoluent dans les petites divisions, qui s'entraînent une fois par semaine et pour qui le match était essentiel ont aussi découvert, pendant ces deux grandes périodes, un autre mode de vie qui a précipité leur souhait d'avoir d'autres loisirs, le plus souvent en famille. C'est le même constat que vous nous rapportez au niveau de vos dirigeants, qui ont trouvé parfois d'autres occupations.

Je voulais aussi à ce stade, vous donner quelques éléments de réflexion sur ce que peut devenir le football assez rapidement. Pour cela on va se baser sur la situation démographique de notre région, vous allez voir défiler des tableaux présentant la situation démographique de nos régions en jeu. Vous constatez que mise à part en Loire Atlantique où la population des jeunes 0 à 19 ans croît, systématiquement, dans tous les départements, la population de 0 à 19 ans décroît et la population de 60 à 74 ans augmente très fortement.

Quelles conséquences pour nous ? D'abord c'est que la base de nos licenciés diminue, c'est à dire que les 0 à 19 ans diminuent et c'est lié à l'évolution démographique. C'est donc une constante qui, ajoutée aux éléments précédents, va faire qu'on peut craindre une perte de nos licenciés jeunes.

Deuxième axe important c'est le fait qu'il y a toute une population qui aujourd'hui croît, c'est la population des plus de 60 ans. Nous devons travailler sur ces deux axes c'est à dire continuer à être performant, en permanence attractif, pour les jeunes et sans doute devons-nous, comme l'ont déjà fait un certain nombre de clubs, développer des activités pour une autre population. La Fédération a mis en avant des pratiques telles que le foot à cinq, le Fitfoot, le foot en marchant, etc... et ces activités sont parfaites pour cette population, en allant sur un axe essentiel qui est celui de la santé.

Aujourd'hui, le Covid a accéléré cette recherche de santé, on sait qu'effectivement la population va être attirée vers cette démarche. Cela correspond déjà à des projets de clubs et à la création des emplois que l'on voit aujourd'hui. Le football peut être un élément, doit être un élément important de la santé physique et physiologique de nos licenciés.

Nous devons aussi nous rapprocher de l'entreprise, non pas pour le foot entreprise classique, mais pour proposer aux entreprises ces activités foot dont je viens de parler. Nous avons rencontré récemment le MEDEF régional et c'est aussi une démarche qu'ils ont en eux, de développer la santé au sein des entreprises. Je vous encourage vous tous les Présidentes et Présidents à vous rapprocher des entreprises de votre zone d'activités, pour proposer des activités à des moments où forcément vos terrains ne sont pas occupés.

Il ne faut pas oublier que l'essentiel, le cœur notre métier, c'est le foot d'animation et le foot à 11. Il faut qu'on garde ce plaisir de la compétition qui fait l'essence même de notre sport. Je rappelle qu'aujourd'hui l'impatience de tous avant l'euro, traduit la passion des français pour le football. Cela ne doit pas nous empêcher de réfléchir sur la pratique du football dans notre région pour les 13 ans, les R3 et les féminines. Je rappelle qu'une consultation pour les R3 va être mise en œuvre très rapidement, de manière à ce qu'on vous propose, sans doute, une évolution à la prochaine Assemblée Générale.

Je voulais faire une petite parenthèse à ce stade. Vous avez constaté, lors de la présentation du Bureau, qu'il manquait un Président de District, un District qui n'était pas représenté. Comme vous le savez, dans la semaine, le Président du District de la Sarthe a présenté sa démission et pour l'instant, le Comité Directeur de la Sarthe a décidé d'une conduite qui va l'amener, la semaine prochaine je pense, à réunir un Comité Directeur qui devrait élire à la tête du District Gilles SEPCHAT, pour gérer les affaires courantes jusqu'à une prochaine élection qui aura lieu lors de l'Assemblée Générale du district de la Sarthe, le 1er octobre. Cette affaire, cette problématique qui nous est arrivée est liée, au départ, à un souci que nous avons eu avec un apprenti du club que présidait le Président du District de la Sarthe et qui a abouti à ce que nous lui demandions de cesser ses activités au niveau du District de la Sarthe.

Je voulais aussi aborder maintenant, le bilan de notre mandature et avant d'aborder ce bilan je vais vous rappeler que j'ai eu la chance, le bonheur de succéder à Gérard LOISON. On ne peut pas aujourd'hui faire le bilan de tout ce qu'on fait sans savoir tout ce qu'il nous a permis de construire, depuis la fusion de nos deux Ligues, dont parfois on ne se souvient plus et ce qui est peut-être la meilleure des choses, encore une fois merci Gérard.

Je voulais également remercier tout le Comité Directeur qui a travaillé dans des conditions difficiles et particulièrement le Bureau de la Ligue, aussi bien les Elus de notre liste que les Présidents de Districts, parce qu'à certains moments on se réunissait toutes les semaines pour gérer, presque au jour le jour, le football dans notre région.

Un grand merci aussi aux salariés qui sont en perpétuelle adaptation depuis plus d'un an et qui assurent avec un professionnalisme sans failles leur mission, sous la direction de Jérôme CLEMENT et de Lionel DUCLOZ.

Nous avons pris un certain nombre d'engagements sur la consultation, le Conseil Consultatif des Présidents s'est mis en œuvre et a fonctionné déjà deux ou trois fois, le Conseil des Educateurs s'est mis en œuvre et a fonctionné deux fois. Nous venons, dans le mois écoulé de rencontrer tous les clubs, en Visio, qui participaient aux championnats Régionaux seniors hommes, femmes, futsal, sauf la R3 puisque ça va être fait prochainement et puis nous avons consulté tous les clubs qui participaient aux championnats jeunes, de manière à pouvoir trouver une solution pour la saison prochaine.

Deuxième axe : la formation. Nous avons adapté nos capacités à vos besoins, le succès de la formation en apprentissage à Sablé sur Sarthe est pour nous très important et cette année nous aurons donc, en ce qui concerne le BMF, 3 promos, deux qui seront situées à Saint Sébastien et une à Sablé sur Sarthe. Ceci étant dit, nous allons mettre en place un observatoire de l'emploi qui va nous permettre de mettre en adéquation nos offres de formation avec l'évolution de vos structures et donc de vos emplois. On va aller plus loin en développant la formation continue des salariés du football. Vos salariés, vous leur demandez de plus en plus de compétences autres que celles du football, c'est la même chose dans nos instances, on va donc mettre en place un organisme de formation continue qui va avoir pour mission d'essayer de répondre aux besoins de formation, nouveaux besoins de formation de vos salariés.

Concernant l'accompagnement de vos clubs, Valérie BOUDER et Laurent YDIER ont continué la mise en place d'un service qui vous a accompagné sur la création d'emplois, en lien très étroit avec les Districts. Je parle sous le couvert de Philippe le YONDRE, aujourd'hui, au niveau français, nous sommes une référence dans le mode de fonctionnement, cette liaison entre Ligues et districts pour vous aider à créer vos emplois est une référence aujourd'hui au niveau national. On doit insister pour vous aider dans la mise en place des projets club pour les saisons à venir.

Deux derniers points : l'arbitrage des jeunes par les jeunes, Guy RIBRAULT, Président Délégué s'est approprié le sujet. Ils ont travaillé formidablement depuis six mois et on va vous proposer quelque chose et c'est excessivement important que derrière, vous suiviez la démarche. Si on veut avoir plus d'arbitres, si on veut que l'arbitrage soit encore plus respecté, cela passe forcément par l'éducation. Cela fait donc partie de notre plan éducatif et nous devons, tous ensemble faire un maximum pour que les arbitres soient respectés et, pour que nous ayons de plus en plus d'arbitres. Cela passe forcément par la formation des joueurs, des jeunes joueurs pour qu'ils comprennent, à la fois les règles et le rôle et qu'ils développent dès le départ, un respect des décisions de l'arbitre.

Dernier point : la démarche RSO que nous mettons en œuvre au niveau de la Ligue, c'est à dire la responsabilité sociétale de l'organisation, cela sera forcément un axe fort du développement du sport. On a parlé de santé, on a parlé d'écologie, tout cela doit être dans le cadre d'un projet véritablement construit.

On attend l'été, une nouvelle saison et on espère tous repartir du bon pied. Je me disais hier, en préparant la fin de mon discours qu'on parle beaucoup des changements de l'après Covid, je crois que, en revanche, le ballon sera toujours rond, il fera toujours une taille 5, on jouera toujours avec les pieds et la tête et que pour gagner bien il faudra toujours marquer un but de plus que l'adversaire.

Je vous souhaite un bel été et puis surtout, qu'on puisse se retrouver la saison prochaine.

Je voulais également vous dire que ce qu'il ne faut jamais oublier c'est que le football c'est la santé.

9. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 19 décembre 2020

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 19 décembre 2020 est adopté.

Résultat du vote :

Nombre de « Pour » : 1095

Nombre de « Contre » : 6

➤ « oui » majoritaire : 99.46 %

Conclusion : Validé

10. Présentation des modifications réglementaires par MM. Guy RIBRAULT, Président-Délégué et Julien LEROY, Directeur Juridique

Julien LEROY

Bonjour à toutes, bonjour à tous,

Nous allons donc aborder les modifications réglementaires, on va le faire en deux temps. Un premier temps sur les modifications en général avec Guy RIBRAULT et un deuxième temps avec Mickaël HERRIAU qui nous présentera les modifications concernant les championnats Régionaux des jeunes.

Sur le premier temps que l'on va aborder maintenant, on s'est dit qu'il fallait aborder à peu près une dizaine de sujets. Sur la liasse réglementaire que l'on vous a passé, il y avait à peu près, je crois, 75 pages réglementaires. On s'est donc dit qu'il était plus simple pour vous, d'aborder une dizaine de sujets et de vous soumettre chaque thématique, en discuter avec vous, les voter quand c'est nécessaire et éventuellement, si vous avez des questions sur les sujets qu'on n'a pas abordés, on vous donnera la parole.

Guy RIBRAULT

Bonjour à toutes et à tous,

Effectivement, vu le temps qui nous est imparti on ne peut pas aller trop dans le détail et tout aborder et même sur les quelques sujets qu'on va vous présenter, on va être très synthétiques.

Le premier point concerne les groupements jeunes. Il y a eu, à la dernière Assemblée Fédérale, une évolution du règlement de l'article 33 Bis et Ter. Cela fait apparaître une modification notoire, il s'agit des catégories obligatoires dans les groupements de jeunes puisqu'il est question, sur cette nouvelle réglementation, d'avoir une obligation d'inclure dans le groupement de jeunes, les catégories U12 à U18. Plus d'autres petites dispositions nouvelles, notamment sur la durée du groupement. Mais sur ce point sur lequel j'insiste, quand on l'a réabordé entre nous sur notre territoire, on a vu qu'il ne faisait pas du tout l'unanimité. Les échanges avec les Présidents de Districts, notamment, nous ont amené à remettre en cause cette obligation, notamment des U12 à U13. On a fait remonter à la LFA qui a bien pris en compte cette demande. Ça a été abordé, de nouveau, lors des Collèges précédents en préparation de l'AG Fédérale qui aura bientôt lieu. Il se peut que cette obligation que vous avez reçue dans les textes dans la liasse évoquée par Julien, il se peut que cette obligation de U12-U13 soit levée. Cela sera réétudié lors de la prochaine Assemblée, donc pour l'instant on ne se précipite pas sur cette nouveauté. J'attire votre attention, également, sur une autre nouveauté dans l'article qui concerne un club qui sort du groupement. Il était déjà dit qu'un club qui sort du groupement ne peut pas s'inclure dans un autre groupement de jeunes pendant la durée de la convention, il ne peut pas non plus, sur cette nouvelle écriture former une entente. C'est nouveau, est-ce que cela posera problème ? est-ce que les centres de gestion aménageront sur des dérogations à titre exceptionnel ? Je n'en sais rien mais, en tout cas, c'est bien notifié dans la nouvelle écriture de cet article. Il n'y a pas de vote sur cette première disposition puisque c'est une disposition fédérale et elle est susceptible d'évoluer dans les prochaines semaines.

Julien LEROY

Je poursuis sur un nouveau texte qui va s'appliquer directement dans les statuts de la Ligue de Football des Pays de la Loire. C'est une modification qui a été actée par l'Assemblée Fédérale et en application de l'article 19 de nos statuts, cette modification s'applique directement dans nos statuts. Il s'agit du recours, désormais autorisé, à la visioconférence. On l'a connu lors de l'Assemblée Générale de décembre, sur la base d'un décret, maintenant c'est autorisé dans nos statuts ainsi que l'audioconférence et tout autre moyen de communication. On peut donc

imaginer des Assemblées par voie électronique. La visioconférence est une réelle possibilité qu'on a déjà activée en décembre, c'est une modification qui s'applique directement dans nos statuts et il n'y a pas de vote non plus.

Guy RIBRAULT

Le point suivant concerne la mixité, il s'agit de l'article 155 de nos règlements. Vous le savez, la mixité est de deux ordres, elle concerne les joueuses et les équipes. Ici, il s'agit d'un point qui concerne les équipes, le fait que des équipes U15F puissent participer à des épreuves masculines régionale U13 ou U14 et U15. La Fédération laisse aux Ligues, la possibilité de s'aménager sur cet article et ce qu'on écrit c'est que ces équipes ne soient pas autorisées à participer aux compétitions régionales masculines U13, U14 et U15.

Concernant les championnats départementaux, il faut également déléguer aux Comités de Direction départementaux, donc aux districts, il faut les laisser décider sur ce point, en fonction du contexte et d'éventuelles dérogations. Mais en ce qui concerne les championnats Régionaux, pas d'équipes U15F avec les garçons. Il n'y a pas de vote puisqu'il s'agit d'une compétence du CODIR.

11. Modifications règlementaires – surface de jeu / équipements – vote - par M. Julien LEROY, Directeur Juridique

Le prochain sujet sera à voter. Il concerne la question de la surface de jeu et des équipements à cramponnage des joueurs. Les modifications règlementaires que l'on vous passe, sont généralement le fruit de l'usage avec vous et les Commissions. En l'occurrence, c'est un sujet qu'on a connu à plusieurs reprises, celui du club qui se déplace, qui s'attend à jouer sur un terrain herbé ou synthétique et qui se trouve face à une situation qu'il n'avait pas prévue, à jouer sur un terrain qui a une surface qu'il n'avait pas anticipée. On a déjà admis dans les règlements, que par courtoisie, on demandait au club recevant d'informer le club visiteur. On vous propose une nouvelle précision selon laquelle, un club visiteur qui se déplace, ne peut pas refuser de jouer parce que l'équipement sportif, la surface de terrain, ne correspond pas au cramponnage qu'il a anticipé. C'est arrivé à plusieurs reprises que des clubs visiteurs estiment qu'il pouvait y avoir match gagné par défaut d'équipements sportifs, par défaut de terrain.

On vous propose d'adopter cette résolution.

« Surface de jeu et équipement »

Résultat du vote :

Nombre de « Pour » : 769

Nombre de « Contre » : 158

➤ « Oui » majoritaire : 82,96 %

Conclusion : Validé

12. Modifications règlementaires - article 37 Pénalité supplémentaire - vote - par M. Guy RIBRAULT, Présidents-Délégué

Il s'agit de formaliser quelque chose qui était déjà largement pratiqué. Il s'agit de clarifier la situation lorsqu'un joueur joue en état de suspension. Le plus souvent, c'est par mégarde, par méconnaissance du règlement ou par une mauvaise appréciation de la suite des matches dans le calendrier. Donc lorsqu'il a joué en état de suspension, la commission ad hoc se ressaisit du dossier et en général, comme le règlement le précise, remet un match de suspension supplémentaire. Ce match de suspension supplémentaire vient s'inclure dans les dispositions de l'article 37. C'est à dire qu'au départ, ce match de suspension ferme qui valait une pénalité dans l'article 37, avec le match de suspension qui s'ajoute vaudra deux pénalités dans l'article 37. C'est quelque chose qui était pratiqué par les commissions mais qui n'était pas réellement bien écrit. Il s'agit donc de le formaliser dans nos règlements.

« A.226/37 »

Résultat du vote :

Nombre de « Pour » : 1 038

Nombre de « Contre » : 93

➤ « oui » majoritaire : 91,78 %

Conclusion : Validé

13. Modifications réglementaires - article 37 - vote - par M. Guy RIBRAULT, Présidents-Délégué

On continue sur cet article 37, à propos des championnats en plusieurs phases. Cela concerne essentiellement pour l'instant, les jeunes. Peut-être que l'évolution nous amènera à avoir des championnats en plusieurs phases en séniors mais ce n'est pas le sujet d'aujourd'hui.

Vous savez que sur les deux phases, en jeunes, on ne comptabilisait les pénalités qu'à la fin de la deuxième phase parce que la durée assez courte qu'il y avait entre les deux phases ne permettait pas, réglementairement, de mener les dossiers et éventuellement d'examiner des appels. Il se trouve que le calendrier mis en place par la commission jeunes prévoit, à partir de cette saison, un délai conséquent entre la phase 1 et la phase 2. Si je schématise, je crois que la phase 1 pourrait se terminer à la mi-décembre et on ne reprendrait la 2^{ème} phase que fin février/début mars. On a donc largement le temps d'exploiter ce temps pour mettre en place les mesures disciplinaires. Si un club, lors de la première phase, a atteint le seuil fatidique de quatorze pénalités, il aura un point de retrait sur cette première phase et puis bien sûr les pénalités s'ajoutent et à la deuxième phase, le capital ne sera pas remis à zéro. Si, admettons il avait seize pénalités à l'issue de la première phrase, il a eu un point de retrait et il continue sa deuxième phase avec seize pénalités, ce qui fait qu'au bout de trois nouvelles pénalités il atteindra les 19 qui l'amènent à un deuxième point de retrait.

Article 37

Résultat du vote :

Nombre de « Pour » : 1 022

Nombre de « Contre » : 38

➤ « oui » majoritaire : 96,42 %

Conclusion : Validé

14. Modifications réglementaires – changement d'horaire - vote - par M. Julien LEROY, Directeur Juridique

Je poursuis sur les modifications d'horaires. Comme vous le savez, les clubs peuvent s'arranger, s'ils le souhaitent, sur une modification d'un horaire, par exemple plutôt que de jouer à 15 heures, jouer à 13 heures. Pour cela il faut l'accord des deux clubs, il faut le faire dans un délai. Cependant pour la commission d'organisation, il est apparu certaines situations, pour lesquelles le club visiteur avait de très bonnes raisons de demander un aménagement de délai, pour des raisons de distance kilométrique, pour traverser la Ligue par exemple et se voyait heurté un refus du club recevant. La commission d'organisation souhaiterait pouvoir permettre à des clubs, qui ont de bonnes raisons, de pouvoir faire valoir ces problématiques et demander éventuellement, même si un des deux clubs recevant n'est pas d'accord, de pouvoir modifier un horaire. Ça se discutera effectivement avec les deux parties mais l'idée c'est de permettre à la commission d'organisation d'avoir un pouvoir pour pouvoir justement gérer ces situations compliquées. Ce que l'on vous propose c'est d'adopter cette résolution qui permettra la commission d'organisation de gérer les cas à la marge, les cas rares, mais les cas possibles de difficultés sur des demandes de changement d'horaire.

« A.15 Changement d'horaire »

Résultat du vote :

Nombre de « Pour » : 1 014

Nombre de « Contre » : 191

➤ « oui » majoritaire : 84,15 %

Conclusion : Validé

15. Modifications réglementaires – Intempéries – vote - par M. Guy RIBRAULT, Présidents-Délégué

On vous propose la possibilité de décaler l'horaire à plus ou moins deux heures par rapport à l'horaire prévu, en raison de conditions atmosphériques défavorables. Vous savez également que les inversions, on les propose, voire on les impose lors des matches aller, de manière à ce qu'il y ait l'équité avec le match retour. Cependant, il arrive que le calendrier, dès que le quota des matchs remis devient important et problématique pour la gestion des compétitions, ce qu'on vous propose, c'est que lors des matches, même lors des matches retour, si nous avons une équipe qui a déjà cumulé trois reports à domicile, on veut vous demander la possibilité de pouvoir, malgré tout, inverser la rencontre dans ce cas particulier. Ceci pour résoudre quelques lieux où il y a réellement

problème de réception à domicile. Je dis bien, au bout de trois matches remis à domicile, on voudrait pouvoir se réserver le droit d'imposer l'inversion.

« A.17 intempéries »

Résultat du vote :

Nombre de « Pour » : 915

Nombre de « Contre » : 186

➤ « oui » majoritaire : 83,11 %

Conclusion : Validé

16. Modifications réglementaires - Critères qualificatifs U18F – vote- par M. Julien LEROY, Directeur Juridique

Le prochain texte à vous soumettre provient de la commission féminine. Vous le savez, il y a un championnat U18 féminin qui existe depuis plusieurs saisons. La commission peut faire face à un afflux important de candidatures, dans le sens où, aujourd'hui c'est un championnat qui se fait sur candidature spontanée des clubs qui veulent y participer. Sauf que pour des raisons d'organisation, si cet afflux est trop important et que la commission a prévu un schéma d'organisation précis, elle peut se retrouver à être dans une situation assez complexe, d'avoir trop de clubs qui postulent. La commission vous propose donc des critères de départage. Le premier critère est d'avoir participé à un championnat de Ligue ou district U18F lors des deux dernières saisons, sans forfait général. Le deuxième est d'avoir une équipe U15F club ou groupement engagé en compétition foot à onze et/ou à huit district lors de la dernière saison. Le troisième critère est d'avoir une école féminine labellisée ou en demande de label lors de la dernière saison. Le dernier critère est un critère de départage absolu sur les licenciés. Ce nouveau texte serait applicable non pas à compter de cette saison 2021-2022 mais à compter de la saison 2022-2023, le temps que ces critères puissent être absorbés chez les clubs qui souhaitent participer.

« Critères qualificatifs U18F »

Résultat du vote :

Nombre de « Pour » : 1 022

Nombre de « Contre » : 86

➤ « oui » majoritaire : 92,10 %

Conclusion : Validé

17. Modifications règlementaires – article 167 - équipe en course sur 2 coupes et match le même weekend – vote - par M. Guy RIBRAULT, Présidents-Délégué

Ce point suivant concerne l'article 167, un article sur lequel nous avons, d'une manière récurrente, un certain nombre de questions. Le problème se pose lorsqu'un club est engagé, pour des raisons calendaires, sur deux Coupes à la fois, par exemple, Coupe de France, Coupe des Pays de la Loire ou Coupe des Pays de Loire et Coupe de District. Il peut arriver que le club ait deux équipes à présenter ce jour-là, une en Coupe de France, une en Coupe des Pays de Loire et dans ces deux compétitions c'est l'équipe 1 qui est engagée. Le jour même, il n'y a pas de problème, le club organise ses compositions d'équipes : il fait une équipe pour la Coupe de France, et une équipe pour la Coupe des Pays de Loire. Où cela pose problème c'est le dimanche d'après, dans le cas exceptionnel où l'équipe 1 ne jouerait pas. Si on prend l'article 167 à la lettre, si l'équipe 1 ne joue pas, pour composer l'équipe 2, on aurait droit à aucun des joueurs qui ont participé aux deux rencontres du week-end précédent, puisqu'on peut considérer que c'était l'équipe 1 qui était engagée dans les deux compétitions. Ce qui fait que cela mettrait le club en extrême difficulté pour pouvoir compter une équipe 2, puisqu'il serait privé d'une trentaine de joueurs.

Ce que l'on vous propose d'adopter c'est que, dans ce cas exceptionnel, l'équipe qui joue dans celle des Coupes inférieures, dans notre exemple l'équipe des Pays de la Loire, soit considérée comme l'équipe 2, de manière à ce qu'il n'y ait pas de répercussions au niveau du point 2 de l'article 167 le week-end d'après, éventuellement.

« A.5.1/167 »

Résultat du vote :

Nombre de « Pour » : 1 068

Nombre de « Contre » : 19

➤ « oui » majoritaire : 98,25 %

Conclusion : Validé

18. Modifications règlementaires – rassemblements et suspensions – vote - par M. Julien LEROY, Directeur Juridique

Ce point concerne la Coupe des Pays de la Loire Futsal U14 et U15 qui peut se dérouler sous la forme de rassemblements, à savoir plusieurs matchs qui vont se dérouler dans la même journée. Se pose la question sur le premier match du traitement disciplinaire à lui réserver. Par exemple si un joueur fait l'objet d'une exclusion, dans le sens où il a plusieurs matchs à jouer encore dans la journée, on prend un principe qui existe aussi au Beach Soccer, afin de prévoir que, dans ce type de situation, c'est la commission d'organisation sur des faits graves notamment, qui a la capacité de dire à un joueur « tu ne joues plus pendant la journée parce que tu as commis un fait grave ». Cette décision est insusceptible d'appel évidemment et la commission de gestion transmet le dossier aux instances disciplinaires qui prennent la suite, la semaine suivante, pour diligenter les procédures adéquates.

« A.9 Rassemblement et suspension »

Résultat du vote :

Nombre de « Pour » : 1 101

Nombre de « Contre » : 14

➤ « oui » majoritaire : 98,74 %

Conclusion : Validé

19. Modifications règlementaires – validation globale – vote - par M. Julien LEROY, Directeur Juridique

Ce sera un dernier vote, comme je le disais en préambule, on vous a transmis en amont de l'Assemblée Générale, une liasse réglementaire assez conséquente vous avez aussi la Coupe Pays de la Loire U15, il y a d'autres dispositions qu'on n'a pas évoquées avec Guy RIBRAULT mais qui sont à voter. Si vous estimez qu'on n'a pas abordé un sujet qui selon vous apparaissait dans la liasse et qui n'est pas évoqué ici, c'est le moment de nous poser une question, s'il n'y a pas de questions on passera au vote.

Question : Simon ACOSTA saint Saturnin - J'ai parcouru votre liasse mais il y avait un point qui n'apparaissait pas auquel on a été confrontés il y a deux ans. J'espère qu'on n'aura pas d'autre saison tronquée mais il s'agit des pénalités de suspension en fin de saison. Est-ce que vous prévoyez un jour de l'actualiser si un championnat est arrêté avant la fin pour que les équipes, qui n'ont pas atteint le seuil sur une saison, mais qui ont, par exemple, dix matches de suspension sur dix matches joués soient pénalisées contrairement aux autres qui n'en n'ont pas.

Julien LEROY : comme vous l'avez dit, effectivement ça n'apparaissait pas dans les documents à voter, on peut toujours échanger. On avait échangé ensemble sur le sujet on s'était même vu dans les instances d'appel. Actuellement, en tout cas, sur ce point que vous évoquez, il n'est pas prévu de travaux sur le sujet. Ça ne dispense pas d'y réfléchir à l'avenir et si vous souhaitez continuer les échanges sur le sujet effectivement on peut le faire.

« Validation globale »

Résultat du vote :

Nombre de « Pour » : 958

Nombre de « Contre » : 141

➤ « oui » majoritaire : 87,17 %

Conclusion : Validé

Julien LEROY

C'est important de rappeler le contexte avant de détailler le projet. On se souvient que le 28 octobre 2020, le Président de la République a annoncé le confinement, le lendemain : l'arrêt des compétitions et une période de haute incertitude sur une reprise éventuelle ou pas. Sachant qu'effectivement, pour les jeunes c'est très compliqué de faire des règlements, des accessions, des rétrogradations sans avoir l'application des règlements qui supposent des droits sportifs, droits sportifs qui sont eux-mêmes associés et adossés à chaque équipe. Une équipe U14 à des droits sportifs qui montent en U15, U16, U17 et c'est donc l'absence de résultats sportifs qui rendait inopérant le règlement en vigueur. Donc, rapidement s'est posée la question de reprendre le règlement, aussi, au mois de mars, sous la demande du bureau, la commission d'organisation a consulté tous les clubs Régionaux participant aux championnats Régionaux des jeunes. Il y en avait 75, associés aussi au conseil des éducateurs dans la réflexion, les conseillers techniques départementaux et Régionaux afin d'aboutir à une forme de préprojet, en tout cas une consultation qui a permis de lever un point fondamental pour les clubs, celui d'avoir des réponses très rapides sur la saison suivante. Les modifications réglementaires ont été travaillées au pas de charge pour pouvoir présenter au Comité de Direction un projet. Ensuite les possibilités d'inscriptions ont été ouvertes au mois d'avril et au mois de mai, elles étaient clôturées. En fonction de ces candidatures, le projet de règlement a été aménagé pour être au plus près des clubs. Par la suite, l'objectif a été de vous envoyer les documents et le projet avec les tableaux que Mickaël va présenter, sachant qu'on vous proposera effectivement le vote de ce projet. Le 2 juin les décisions sur les candidatures seront rendues par la commission d'organisation.

Mickaël HERRIAU

Vous l'avez vu, ce projet a été réalisé pendant la période d'interruption due au Covid. Pendant que les compétitions étaient à l'arrêt, la CROC jeunes a continué à jouer, on a dépassé le temps réglementaire mais on a surtout continué à jouer collectif.

On a eu des concertations fructueuses avec le conseil des éducateurs, les cinq CTD PPF de chaque district et bien évidemment, vous, les clubs. C'est pour cela, qu'avant de démarrer sur le projet, je tenais à remercier tous les membres de la CROC jeunes qui ont fait un énorme travail, le conseil des éducateurs, les techniciens, les Présidents des cinq districts puisqu'ils nous ont libéré les techniciens sur tous nos travaux. Je remercie également les permanents, Nathalie PERROTEL avec qui vous êtes en relation sur tout l'aspect jeunes, Oriane BILLY et Kevin GAUTIER, également sur la partie administrative et puis Julien sur la partie accompagnement et réglementaire, bien évidemment les élus du Codir qui nous ont apporté tout leur soutien pour ce nouveau projet.

Il fallait simplifier le projet, qu'il soit lisible et compréhensible par tous et surtout pour les clubs, pour votre parcours, on appelle ça le parcours club.

Si on devait résumer l'organisation : un seul groupe R1 à dix équipes de U14 et U19 et en dessous 2 à 3 groupes R2, toujours à dix équipes et toujours de U14 à U19. Deux phases et des montées et descentes entre R1 R2 entre les deux phases. De U14 à U19, pas de descente en district en cours de saison sauf pour la saison prochaine où on s'est adapté. Même calendrier pour tous. En termes d'organisation, c'est intéressant que tout le monde ait le même calendrier, surtout pour le secrétaire dans vos clubs, au niveau des déplacements et des réservations des terrains. On tient compte également des clubs qui travaillent par une année d'âge et d'autres par deux années d'âge. On laisse du temps également aux éducateurs, parce qu'il y a très peu de descente en fin de saison et puis enfin, point important, on fait en sorte que votre projet club ne s'arrête pas d'un coup. Aujourd'hui, si on descend en District, c'est pratiquement fini pour revenir. Donc là, on laisse la possibilité au coach, aux joueurs et au club de pouvoir remobiliser les troupes de refixer un nouvel objectif et de pouvoir rebondir puisqu'il y aura cinq portes d'entrées pour aller en Ligue, au lieu d'une auparavant. On n'a pas finalisé le calendrier on va le faire d'ici une semaine ou deux, mais là déjà on a finalisé quelques petites choses. La Gambardella, c'est très bien mais en termes de calendrier, cela nous embêtait un peu car en septembre, octobre, quand il fait bon jouer, quand il fait beau, on était obligé de reporter certains matchs puisque pour la Gambardella U18, les équipes U17 voire même U16 on était obligé de faire matchs reportés puisque ce sont des joueurs qui sont susceptibles d'aller en U18. On a donc réorganisé la Gambardella autrement, toujours avec les deux premiers tours du début puis, après cela sera à la Toussaint que se feront les 3, 4 et 5 tours, ainsi tout le monde pourra jouer au foot en septembre/octobre.

On a fait deux exemples de parcours parmi tant d'autres, il y en a plusieurs.

Je vais expliquer un premier exemple de parcours où on démarre en U14 R2, on arrive avec une équipe U13 district, l'équipe termine sa première phase aux deux premières places et donc accède en R1 puis finit en milieu de tableau. Donc elle se retrouve la saison d'après en U15 R1 avec un parcours honorable à la quatrième place qui

lui permet de rester en U15 R2 pour la deuxième phase. Hélas, moins de réussite en deuxième phase car il y a descente et donc elle débutera en U16 R2 la saison d'après. Cette descente a dû avoir du bon car, si on reprend l'exemple, l'équipe se retrouve ensuite première et donc accède pour la deuxième phase en U16 R1. On ne pouvait pas faire ça auparavant, on est sur un parcours exceptionnel mais il fallait bien l'évoquer puisqu'il y aura ensuite la première place qui donnera l'accession en U17 nation. C'est un projet où tout est possible. On continue le parcours de cette équipe qui suite à sa saison d'U17 nation, arrive en U18 R1 et fini son parcours jeunes en U19 R1.

Sur le deuxième exemple, on démarre avec une porte d'entrée en Ligue, comme on le disait tout à l'heure il y en a cinq. On va démarrer en U15 district, on peut très bien faire une première phase en U15 district et puis en deuxième phase, on arrive en Ligue. Elle termine ensuite milieu de tableau, ça lui donne l'accès pour aller en U16 R2. Les résultats ne sont pas au beau fixe mais, comme annoncé tout à l'heure, l'idée du projet c'est de laisser du temps, donc même en terminant neuvième ou dixième en fin de première phase, on laisse du temps et on repart au même niveau en deuxième phase. Il n'y a pas de descente donc ça laisse du temps aux éducateurs et à tout le monde de pouvoir bien travailler et sans pression. L'équipe repart au même niveau, hélas toujours pas de bons résultats, elle finit à la 10^{ème} place, en fin de saison qui sera synonyme de descente en district. Donc s'il y a descente en district, on remobilise tout le monde et on peut rebondir tout de suite et au bout de la 1ère phase rebondir en Ligue. Donc on va retrouver les U17 R2. Elle termine en milieu de tableau et donc ça lui permet de jouer en U18 R2 en première phase la saison suivante avec ensuite un parcours plutôt sur une bonne dynamique puisque l'équipe termine à la première place qui va lui permettre de jouer en U18 R1 lors de la 2^{ème} phase. Et ensuite elle terminera son parcours jeunes en U19 R1 et voilà. Pour terminer, je voulais remercier les clubs pour leur disponibilité, le projet qu'on vous propose aujourd'hui c'est avant tout grâce à tous vos retours

« Championnats régionaux jeunes »

Résultat du vote :

Nombre de « Pour » : 1 057

Nombre de « Contre » : 77

➤ « oui » majoritaire : 93,21 %

Conclusion : Validé

21. Informations financières par M. René JOUNEAUX, Trésorier

Bonjour à toutes, bonjour à tous,

Avant de commencer mon intervention, je voulais passer un salut amical à Christophe LE BUAN qui a été mon prédécesseur et le premier trésorier de cette Ligue des Pays de la Loire et qui était auparavant trésorier de la Ligue de l'Atlantique. Christophe est parti exercer ses talents ailleurs et prendre d'autres responsabilités.

Voici venu le temps de parler argent mais je ne vous présenterai ni bilan, ni BP, parce que nous sommes en pleine année comptable puisque nous clôturons dans un mois, il nous reste donc encore un mois d'activités.

Je ne vais surprendre personne en disant qu'on va clôturé l'année en déficit à cause de l'absence d'activité et après cet arrêté, nous poursuivrons l'établissement d'un BP sur la saison à venir, avec comme hypothèse, une nouvelle baisse de nos effectifs d'environ 10%. On est parti sur ce postulat-là et donc je reviendrai vers vous pour l'arrêté des comptes et la finalisation de ce budget lors de notre prochaine AG.

Aujourd'hui, je vais me contenter de vous passer quelques tableaux qui retracent un peu l'année, la saison particulière que l'on vient de vivre.

Un petit rappel sur le Fonds de Solidarité 20-21. Il y a un an, la Fédération avait décidé de la création et la mise en place d'un Fonds de Solidarité National de 20 millions d'euros se décomposant ainsi : 14 millions à la charge de la Fédération, 4 millions à la charge des Ligues et 2 millions à la charge des districts. Cela s'est traduit, pour nos clubs, par la fameuse aide de 10 euros par licencié ou par licence, soit 7 euros par la Fédération, 2 euros par les Ligues et 1 euro par les Districts. C'est la fameuse aide des 10 euros dont 9 ont été crédités sur votre compte Ligue et 1 sur votre compte District. Pour info, cette opération a coûté à la Ligue 308 850 euros.

Sur le deuxième tableau un petit historique de notre saison financière. Au 5 septembre, il avait été demandé l'acompte traditionnel de 30% sur les licences puis, Christophe et son équipe avaient mis en place le système de prélèvement mensuel, dont le premier est intervenu le 5 octobre. Sauf que suite aux événements que vous connaissez, le 2 novembre il est décidé en Bureau, de ne plus appeler temporairement les prélèvements mensuels. Donc quatre acomptes n'ont pas été prélevés novembre, décembre, janvier, février. Cela m'inquiétait un peu et, après discussion en Bureau et en Codir, on décide de faire un appel d'acompte au 15 février ; acompte qui comprenait les licences, les droits de mutation et la discipline. Au 15 février, cet acompte représentait 65 % de

la dette des clubs. En mars, avril, mai, pas de prélèvements. Puis après l'arrêt définitif des compétitions et suite à la comptabilisation des différentes aides votées, on a fait un nouvel appel pour règlement du solde. Je ne peux pas faire de bilan aujourd'hui parce qu'on a donné comme timing le 31 mai, or, on est le 29 mai. Il reste donc deux jours aux retardataires s'ils veulent bien s'exécuter pour répondre favorablement à notre demande.

Le troisième tableau, c'est ce qu'on a fait en cours de saison. Le premier point c'est que, à la reprise, certains d'entre vous ont participé aux matches de Coupe de France des 5^{ème} et 6^{ème} tour qui émanaient de la Ligue, qui étaient sous notre autorité encore. Donc, pour ces matches de 5^{ème} et 6^{ème} tour, la Ligue a pris à sa charge les frais d'arbitrage et a pris la décision de ne pas prélever les redevances, puisque les matches avaient lieu à huis clos. Cela nous a coûté dix mille euros. Puis les décisions après l'arrêt définitif des compétitions, ont consisté en l'annulation des engagements à hauteur de 74 000 euros, puis l'annulation de toutes les redevances qui avaient été prélevées sur les premiers mois de compétitions, soit 46 000 euros. J'insiste bien, ce sont les compétitions régionales de notre domaine à nous. C'est à dire que par exemple, tout ce qui concerne la Coupe de France où la LFPL sert de boîte aux lettres, notamment pour l'engagement, vous nous le versez à nous mais il repart à la Fédération ; la facturation de ces compétitions nationales vous a bien été maintenue. J'ajouterais aussi que nos cinq districts ont participé à leur niveau, avec des décisions quasi similaires, chacun ayant eu la liberté de faire. Donc voilà ce qui a été fait à l'arrêt des compétitions.

Je reviens au dernier point qui est l'aide financière. Aujourd'hui, vous avez dû voir que la Fédération avait décidé une aide de 15 millions d'euros, cette fois-ci en équipements aux clubs. Selon les informations qu'on a, cette aide se fera sous forme de bons d'achat entre 500 et 5000 euros, notamment ciblés vers les écoles de foot. On nous a promis aussi, pour répondre à certaines interrogations qu'on a eues, des facilités et de la rapidité dans les livraisons à partir de juillet. Donc il n'y a pas cette année, d'aide directe sur les licences et pas d'incitation ou de versements mis à la charge des Ligues et des districts comme l'année dernière. Je sais que certains le regrettent mais je voudrais dire une chose à ce sujet, c'est que la semaine dernière, il y a eu un peu de ramdam dans la presse et les réseaux sociaux pour le retour d'un joueur en sélection nationale. C'est bien, ça ne me dérange pas, j'ai écouté ça avec beaucoup d'attention, mais le même jour, il y a eu un communiqué ou une information qui a fait beaucoup moins de buzz, c'était une info où la Fédération annonçait un plan social et une disparition de 26 postes et aussi un budget prévisionnel 21-22 avec un déficit de 9,4 millions. Le Covid et Media pro sont passés par là. Vous savez que deux tiers des recettes sont liés à l'équipe de France et à la Coupe de France et quand vous avez tous les matches de l'équipe de France et les grands matches de la Coupe de France qui se jouent au stade de France avec 100 spectateurs, comme la semaine dernière lors de la finale de la Coupe au lieu de 80 000 personnes, je ne vous fais pas de schémas sur le manque à gagner.

Par contre la Ligue a décidé de reconduire son aide et son soutien sous forme d'une provision de 300 000 euros versés aux clubs, donc quasiment le même montant que l'année dernière. On aurait pu faire, aussi, comme l'année dernière environ 150 000 licenciés / 300 000 euros, on aurait pu décider 2 euros par licencié. On a décidé de flécher différemment cette somme sur des catégories précises de licences. On a décidé une aide de 10 euros sur les licences dirigeants, de 5 euros sur les licences volontaires, de 5 euros sur le futsal et de 5 euros sur les licences loisirs. Une autre décision est incluse dans ces 300 000 euros, c'est la prise en charge, par la Ligue du reste à charge sur les formations d'arbitres. Didier a parlé, dans son discours, de l'effort qu'on voulait faire vers l'arbitrage donc pour la saison prochaine la Ligue prendra en charge le reste à charge des formations arbitres. Les frais pédagogiques pour une formation d'arbitre coûtent 90 euros, vous avez 50 euros sous forme de bons de formation, il reste 40 à charge et la Ligue s'engage à prendre à sa charge ces 40 euros.

22. Groupe de travail arbitrage des jeunes par les jeunes par MM. Guy RIBRAULT, Président-Délégué, Christian GUILLARD, Président de la Commission Région et Lionel DUCLOZ, DTR

Guy RIBRAULT

Pour cette thématique, j'ai tenu pour sa présentation à avoir à mes côtés Lionel DUCLOZ, DTR et Christian GUILLARD, le Président de la CRA, c'est pour vous matérialiser avec leur présence, toute l'importance qu'on cherche à donner à ce sujet, l'implication des deux familles que cela concerne. Il y a, à l'origine de ce qu'on vient de vous présenter, la volonté de l'équipe élue sous l'égide de Didier, d'améliorer le dispositif de l'arbitrage des jeunes par les jeunes sur les compétitions régionales. Puis bien entendu, selon le bon vouloir, des Comités de Direction des cinq districts sur les compétitions départementales le cas échéant. Dans ce que je viens de vous dire, tout est dans le mot améliorer. On ne part pas de rien, on sait bien que cette action existe depuis un certain temps avec une certaine avance prise d'ailleurs par l'ex-territoire de la Ligue du Maine sur cette thématique. On sait aussi, je pense que ça ne choquera personne si je dis, qu'elle est diversement réussie, qu'elle est diversement

mise en application. Il y a plus ou moins des freins et c'est bien compréhensible parce que je pense que dans la mise en route, on a peut-être parfois mis la charrue avant les bœufs. Donc c'est une action qui nous apparaît très importante, mais dans l'état actuel des choses très perfectible. La cible, bien entendu, ce sont vos joueurs en U13, U14, U15, je m'arrête là parce qu'on peut penser que si le travail a été bien fait sur ces catégories d'âges lorsque ça va se dupliquer dans les catégories supérieures, ça va aller de soi. Donc cette cible comment l'atteindre ? Bien sûr, le meilleur vecteur c'est vous, ce sont les clubs, quels moyens est-ce qu'on se donne à côté de ça ? l'information et la formation. Alors dans cet esprit-là, j'ai donc conduit, à la demande de Didier, un groupe de travail que je remercie au passage, où on a essayé de réunir toutes les composantes donc les éducateurs, le monde de l'arbitrage, un représentant par district qui venait soit de la famille des commissions jeunes, soit de la famille de l'arbitrage. Puis également d'autres membres, il y avait Jean-Yves CADIET également qui était là au type de la démarche RSO et de la citoyenneté, un représentant également des conditions de promotion de l'arbitrage. Pour vous résumer tout ça, puisqu'encore une fois, vous allez recevoir un document complet, on a défini quatre axes. Le premier axe, c'est un document important qui va arriver dans vos clubs, qui est destiné à vous tous, à tous ceux qui s'intéressent à cette thématique, éducative avant tout, donc à tous les gens engagés dans le club, mais j'allais dire en priorité, à ceux qui seront vraiment chargés de la mise en route, je pense au référent PEF, au référent arbitre, à l'équipe technique, aux éducateurs et à tout autre dirigeant particulièrement motivé par cette action et qui s'engage. C'est un document qui va vous parvenir et qui va vous indiquer les différentes modalités de mise en application. Il y a trois autres axes qu'on peut regrouper sous le mot formation. Axe 2 : de formation du joueur il s'agira de comment bien commencer une séance type qui vous vous est livrée, c'est le Kit, préparé notamment par l'ETR, et donc cette séance type demande un certain temps, elle demande ensuite une mise en application lors des compétitions, par exemple début de saison des rencontres amicales, sans doute des séances de rappel, mais vous savez bien que la pédagogie c'est quand même de la répétition donc il faudra y revenir sur ces séances. C'est là tout le rôle des gens qui vont s'impliquer dans le club. Enfin la formation qu'on va décliner au niveau des éducateurs, je laisserai le soin à Lionel éventuellement de la préciser mais c'est là peut-être qu'il y a vraiment un réel besoin d'améliorations, formation en module qui est dédié à ces catégories, formation en BMF à travers le module l'arbitrage où on va être vraiment de plus en plus performant là-dessus, formation continue des éducateurs et puis dernier axe de la formation : les arbitres parce que je crois qu'il ne faut pas se cacher qu'il y avait un réel déficit et on avait et c'est pas du tout porter une quelconque accusation vers nos arbitres, mais je crois qu'on avait des arbitres centraux, dans certains cas, qui n'étaient pas du tout informés des modalités de cette action. Comment voulez-vous qu'elle soit mise en application, donc cela passe par la formation initiale, notamment nos jeunes arbitres qui vont être confrontés à ça, la formation continue de tous nos arbitres. La CRA, le CTRA sont bien sûr très impliqués dans cette thématique. On a beaucoup d'espoir sur cette thématique, je crois qu'il y a un déficit dans la formation de nos joueurs sur l'arbitrage il faut que ça fasse partie de sa formation je crois qu'on a peut-être pris un peu de retard par rapport à d'autres disciplines. C'est un travail éducatif donc c'est passionnant. Il y a une dernière question qui peut être soulevée, j'essaie de l'anticiper : qu'est ce qui se passe si ça ne fonctionne pas, s'il y a un club qui est réticent, si c'est mal mis en application par l'éducateur le jour de la rencontre ? Pour l'instant, on n'est pas sur la philosophie de la sanction, on est plutôt sur la philosophie de la valorisation. Cela sera un premier point, c'est à dire que je pense qu'on vous demandera des retours, on les mettra en évidence. Cela fait partie de la com, faire et faire savoir. Mais si malgré tout, on voit qu'il y a encore des endroits où cela fonctionne mal, qu'il a un petit peu de mauvaise volonté alors, le groupe de travail va se transformer en observatoire et grâce à la remontée des arbitres notamment, par le biais de la feuille de match, avec une petite observation d'après match on aura peut-être des informations et on aura aussi des informations autres par nos différentes observations. On pourra se diriger vers un chapitre sanctions, amendes financières, pourquoi pas retraits de points, mais bien évidemment on ne mettra pas cela en place sans revenir vers vous pour vous proposer une disposition réglementaire, c'est quelque chose qui sera débattu en l'assemblée générale.

Mickaël HERRIAU

Bonjour à tous, en complément des propos de Guy, peut être deux réflexions : la première c'est que cette disposition, selon moi a pour but de valoriser nos jeunes, il faut y voir plus loin, avoir un spectre plus large c'est celui de responsabiliser vos jeunes, de les rendre autonomes, c'est le rôle de parent d'une manière générale et une deuxième réflexion : cette disposition dans l'immédiat concerne l'arbitrage assistant donc c'est donner le drapeau à vos jeunes. L'une des réflexions que je porte ici et qui a été aussi réfléchi par le groupe de travail et dont je me fais le porte-parole, il serait aussi peut-être intéressant de donner le sifflet à vos jeunes sur les catégories d'âge dont a parlé Guy, à l'avenir, pour responsabiliser les jeunes, lui faire comprendre les règles du jeu le rendre autonome, le faire grandir et je pense que ça a une vertu pour l'ensemble des clubs.

Lionnel DUCLOZ

Bonjour à toutes et à tous,

Si l'on se projette à 10, 15, 20 ans, l'un des grands enjeux est de renforcer et d'améliorer l'accueil, l'accompagnement et la fidélisation de nos plus jeunes joueurs. On voit là un projet avec plutôt un axe régional, sur des compétitions et des catégories ciblées mais si on ouvre grand, les enfants qui nous amèneront les garçons et les filles demain, on leur doit bien d'améliorer l'accueil et la fidélisation en faisant en sorte que leurs enfants demain apprennent à jouer au foot, puisqu'ils sont là pour ça, et apprennent également à arbitrer des rencontres parce qu'il y a plein de vertus derrière, apprennent à encadrer un certain nombre de tâches. Demain ils seront peut-être les futurs éducateurs, ils seront sans doute les futurs dirigeants de leur football, quand nous on aura passé la main. C'est tout cet enjeu, d'être capable de lister ce qu'il y a à apprendre et de transmettre ça de façon très collective parce que l'un des enjeux aussi, c'est de se mettre tous ensemble pour nos adhérents.

On a parlé de valorisation tout à l'heure, on a parlé d'outils qu'on vous donnera. On a fait le pari de fournir à toutes les équipes régionales des catégories concernées, un kit d'arbitrage dans l'équipe à savoir : une paire de chasubles, une paire de drapeaux et puis sans doute qu'à l'avenir, sur les retours que vous pourrez nous faire au moment des valorisations, on investira également dans des maillots d'arbitres. Et puis peut-être qu'à terme, dans le kit, il y aura un sifflet parce que la tenue du jeune de demain du jeune adhérent sera une tenue de joueur de foot, une casquette de futur dirigeant et un sifflet pour devenir arbitre.

23. Aide aux clubs par Mme Valérie BOUDER, Présidente du Pôle accompagnement des clubs et M. Laurent YIDER Coordinateur du service accompagnement des clubs

Valérie BOUDER

Bonjour à toutes et bonjour à tous,

Pour commencer, l'équipe des élus qui est en place au sein de la Ligue depuis l'élection de décembre dernier, souhaite s'inscrire dans la continuité et dans la poursuite de ses engagements pris envers les clubs de la Ligue et envers vos clubs. C'est pour le pôle accompagnement des clubs un enjeu majeur, un axe fort de cette nouvelle mandature qui a été pris depuis décembre. Donc on se doit de vous accompagner encore et toujours, comme l'a évoqué Didier tout à l'heure. Il faut le souligner, la Ligue des Pays de la Loire est quand même précurseur, en ayant pris le parti de créer il y a maintenant environ deux ans, un service exclusivement dédié au conseil aux clubs.

La mission du pôle, c'est de vous accompagner de manière globale et de manière performante. Cela signifie être à votre écoute, être à votre service, être en support. Être en support c'est vous accompagner en termes de développement, de promotion, de communication mais également en termes de structuration. On parlera d'emplois, on parlera de ressources et on parlera de formation et de compétences. C'est surtout et avant tout être facilitateur de l'exercice de vos missions dans vos clubs, faciliter la vie de vos dirigeants bénévoles au sein de vos structures. Bien sûr, quand on parle d'accompagnement et pour illustrer mes propos, on va trouver des thématiques que sont le conseil et le projet de club, le PFFD, donc le parcours fédéral de formation des dirigeants et bien évidemment la labellisation des clubs. Ce sont trois thématiques qui sont dans le champ d'action des équipes du pôle accompagnement des clubs et au service des clubs.

Pour nos objectifs, bien évidemment, vous avez vous, des objectifs dans vos clubs, bien sûr, et on est là pour vous accompagner à les réussir. Nous avons également nos objectifs qui se veulent fédérateurs, motivants. La Ligue est précurseur, en ayant pris le parti de créer un service dédié et fait l'objet de regards très attentifs de la part des autres Ligues et des instances footballistiques. Cela nous motive effectivement encore plus, en étant reconnus comme moteurs dans ce domaine. On s'est fixé l'objectif de conduire 80% des clubs à la réflexion, à l'élaboration d'un projet. On se veut également être là pour vous permettre de rencontrer, de partager vos témoignages et vos expériences et ça pourra se faire avec l'organisation d'un événement « Forum » que l'on a prévu au cours de cette mandature. C'est aussi de poursuivre et de continuer à élaborer des outils et des supports à disposition des dirigeants, des éducateurs et c'est bien évidemment de poursuivre le parcours de formation qui, sur l'année 2020/2021, a eu énormément de succès. Faire évoluer ce parcours, vous proposer toujours des sessions de formations sur des thématiques qui vous seront données tout à l'heure. Je vous ai présenté le cadre général et c'est important de vous présenter également, de manière plus précise, les actions qui sont conduites dans ce Pôle. Je vais demander à Laurent YIDER salarié au sein de la Ligue et spécifiquement en charge du service, de me rejoindre pour vous parler plus précisément des actions qui sont menées dans le Pôle.

Laurent YDIER

Bonjour à tous,

Je suis ravi de me présenter aujourd'hui devant vous, et merci à Valérie de me donner l'occasion de vous présenter ce qu'est le service du conseil aux clubs. Un service que j'ai le plaisir de coordonner, assisté de Marie-Claude BARBET pour le suivi administratif, et qui travaille de manière étroite et je dirais de manière quasi obligatoire, tant le travail de proximité que l'on souhaite réaliser est essentiel. Et ce travail, c'est le travail collaboratif avec les districts, que nous avons déjà entrepris depuis quelques temps, et que nous allons, bien évidemment, continuer de performer, en tout cas, c'est ce que nous allons essayer de faire. Un travail qui est aussi réalisé avec l'ensemble de mes collègues puisque c'est un travail collaboratif, l'ensemble de mes collègues en fonction de vos questions pour œuvrer en fonction de leur domaine de prédilection.

Nous souhaitons, avec Valérie, vous présenter quelques exemples pratiques de ce qui a été mis en place depuis quelques mois, pour vous, avec vous et qui seront, bien évidemment, amenés à se développer.

En fait, le service conseil aux clubs, c'est une terminologie que j'emploie volontairement régulièrement, c'est 3 ambitions : informer, conseiller et former. En résumé, c'est vous accompagner et vous informer comme cela peut être le cas avec le guide du club, qui est un outil documentaire. Un outil qui est travaillé avec l'ensemble des services, pour vous donner un maximum d'informations, selon des thématiques. On a essayé de donner la meilleure ergonomie possible, pour vous faire gagner du temps dans vos recherches tout en vous laissant la possibilité de nous contacter. C'est le travail de proximité que j'évoquais tout à l'heure. Accompagner et conseiller c'est aussi vous proposer une solution RH. Une solution RH dans la gestion pour les clubs qui sont des employeurs ou qui envisagent de l'être, dans la gestion de vos contrats de travail, éventuellement pour les élaborer ; dans la gestion de fiches de poste, en lien avec les différents articles de la Convention Collective Nationale du Sport, et puis la partie rémunération, pour laquelle nous sommes à même de vous proposer une solution en sécurité pour établir les bulletins de salaire. Accompagner et conseiller c'est aussi vous aider dans le montage de vos dossiers d'aides financières. De nombreux dossiers ont été déposés, nous avons été sollicités, en lien avec les districts, pour vous aider à les monter puisqu'il y a certaines spécificités que ce soit pour l'ANS, l'Agence Nationale du Sport, en lien avec l'emploi ou les parcours sportifs fédéraux, mais aussi en lien avec le FAFA, le Fonds d'Aide du Football Amateur. A ce titre, il y a 23 dossiers en 2019-2020, on a une trentaine de demandes potentiellement à monter pour cette prochaine saison. Ça montre le dynamisme, ça montre votre optimisme, c'est tant mieux et nous sommes là véritablement pour vous aider à faire en sorte que vos dossiers soient le mieux recevables possible pour nos instances.

Accompagner c'est aussi former. Pour vous former, vous connaissez déjà le Parcours Fédéral de Formation du Dirigeant, un parcours qui propose déjà 16 modules en présentiel. Malheureusement, compte tenu de la pandémie, où bien évidemment c'était compliqué de les mettre en place, on s'est adapté et on a diffusé depuis le mois de décembre, via l'Institut Fédéral de Formation qui nous a aussi beaucoup aidés pour le développement, le montage des modules de 7 thématiques en Visio. 7 thématiques qui sont à votre disposition, qui reflètent un volume assez important et une diversité qui nous semblent répondre à certains de vos besoins, que ce soit la dimension de projet, de l'emploi, des ressources financières et force est de constater qu'on a rencontré un certain succès puisque plus de 400 participants depuis le mois de décembre sont venus derrière leur écran, avec des publics très hétéroclites. C'est ça aussi l'avantage du distanciel avec 7 thématiques, avec près de 120 clubs différents, donc n'hésitez pas pour vous, pour vos dirigeants c'est aussi une source de motivation, de mobilisation, à les inviter à s'inscrire sur des formations qui pour un coût modique, voire gratuit, avec la prise en charge et des bons de formation et de la Ligue permettent à vos dirigeants de disposer de nouveaux outils.

Et puis enfin, accompagner et informer, c'est être le relais des actions fédérales que la Fédération nous propose via la LFA. On va faire un focus un peu plus spécifique sur l'un d'entre eux qui est le club lieu de vie. Le club lieu de vie, c'est une action de valorisation, certains d'entre vous ont des clubs house qui vous permettent de réunir vos différents adhérents et donc l'idée c'est de mettre en évidence l'ensemble des actions que vous pouvez mettre en place sur un plan éducatif, sur un plan social ou alors sur un plan simplement de plaisir. En cela la Fédération a mis en place cette opération club lieu de vie qui a permis chaque année, depuis quelques années maintenant, de mettre en évidence certains clubs qui se sont inscrits volontairement. L'année dernière, nous avons eu plusieurs clubs qui se sont inscrits comme l'A.S de Pontchâteau, NDC Angers comme le FE Trélazé. Chaque année, il y a un lauréat national, régional porté au niveau national, qui est mis en évidence et la Ligue a volontairement souhaité récompenser ceux qui ont remonté les différentes actions. Pour illustrer ces propos, on va inviter Gérald POULAIN, le Président de l'AOS Pontchâteau, pour nous préciser exactement, concrètement, ce qu'est le Club Lieu de Vie.

Gérald POULAIN

Bonjour à tous et à toutes,

Je vais juste vous présenter un tout petit peu le club de Pontchâteau. On est, aujourd'hui, à peu près 400 licenciés dont une section féminine, on a également pas mal de bénévoles dirigeants et puis on a trois salariés. Pourquoi trois salariés ? Ils ont leur importance dans le déroulé des actions qu'on mène au niveau du club. Et puis, au niveau sportif, on est humblement en départementale au niveau senior et nos U17 sont en Ligue, c'est pour cela également qu'on est présent aujourd'hui. Le club est inscrit dans le programme éducatif fédéral depuis sept ans maintenant, donc on mène depuis cette période-là de nombreux engagements et entre autres, en début de saison 2019-2020 on avait décidé de mettre un pacte et l'emphase sur l'arbitrage. On a mis en place des sessions de formations, des stages pour nos jeunes, nos 12, 13, 14 avec l'aide et l'assistance de nos arbitres, dont un arbitre aujourd'hui en N2 et N3, donc un bon niveau. Il peut vraiment inculquer les bonnes valeurs à nos jeunes joueurs. On avait prévu également du soutien scolaire, suite au Covid, on n'a pas pu le mettre en place, on n'avait pas encore mis en place les modalités, quel niveau ? niveau élémentaire ? jusqu'où aller au collège ? Et puis, c'était avant l'Euro donc on avait prévu de s'inscrire dans le parcours « Fier d'être bleu ». Au niveau des actions, depuis quelques années on forme les dirigeants, on les accompagne, on s'est associé avec une association « les amis des enfants du monde » pour lors de notre arbre de Noël, distribuer et récupérer les anciens cadeaux de nos joueurs dont ils ne se servent plus, pour les redonner aux personnes en difficulté, ça s'est un peu stoppé cette année. Le foot à l'école, nos éducateurs salariés vont dans les collèges de la commune initier les élèves au football, leur apprendre les règles de base et ça nous permet aussi de récupérer des licenciés. C'est une des thématiques de la session, on a envoyé ou on envoie régulièrement nos anciens jeux de maillots en Afrique, principalement au Sénégal, via une association et puis on va à la Beaujoire, quand c'est possible on accompagne nos joueurs. Ça c'était avant le confinement et pendant le confinement, notre référent PEF a été très actif et je l'en remercie à ce titre, il a mis en place l'interview des licenciés, donc les joueurs seniors dans un premier temps, après ils se sont mis à faire du challenge de jonglage. Allez sur YouTube ou sur le site de l'ASP, vous verrez les vidéos c'est assez intéressant. Le club a fait une dotation d'à peu près 400 euros à l'association « tous en blanc » 1 euro par photo, tout le monde a joué le jeu dans le club pour se prendre en photo. On a aussi profité des actions menées par la Ligue et la Fédération pour mettre en place les quizz foot, les incollables etc... En début de saison, juste avant le nouveau confinement, on a eu la chance de faire une marche autour « d'octobre rose » et on a réussi, grâce à la participation de tout le monde, de faire un don global de 1650 euros la Ligue contre le cancer. Merci à la Ligue pour cette dotation, vous avez parlé de club house tout à l'heure, on avait un club-house à l'ancienne, à savoir un bar annexe post match pour les seniors, on a décidé en fin de saison dernière de le fermer, de tout renouveler pour l'ouvrir à tous les licenciés et pour en faire un espace social, à savoir mettre à disposition une console, un baby-foot et pour l'ouvrir aux personnes qui viennent au match, pour accompagner leurs enfants, leur conjoint et pour qu'ils puissent disposer d'un espace chaleureux d'accueil où ils peuvent discuter en toute tranquillité pendant les matchs des joueurs. Je veux remercier à ce titre Philippe BRIAND, notre référent PEF, qui œuvre énormément et c'est lui qui lance et qui suit tout ce qui est sorti par la Ligue et la Fédération au niveau de l'animation du club en tant qu'espace social et Florence LECOULS ma Co-Présidente qui a beaucoup œuvré en tant que référente du PEF et du label et tous les bénévoles.

Laurent YDIER

On voit un projet associatif qui est partagé, qui rassemble de nombreuses personnes et qui fidélise donc c'était l'action de l'année dernière, c'est un budget d'un bon d'achat de 1700 euros que vous avez eu, valorisé par la LFA par l'intermédiaire de la Ligue, au regard du classement effectué. Et puis, la prochaine saison il y aura d'autres lauréats, en tout cas d'autres candidats qui se sont présentés. Vous les avez devant vous pour l'édition 2021, le vainqueur le gagnant figure parmi ces six clubs : l'ARC TILLIERE, BOUPERE MONPROUANT, le Foyer de Trélazé, FC2 Sud Vendée, le NDC Angers et l'Olympique Lire Drain, il y aura un lauréat régional qui sera valorisé et annoncé officiellement la semaine prochaine donc le 1er juin et puis la Ligue va aussi doter, sous forme de bons d'achat, les cinq autres clubs qui n'auront pas été récompensés au titre de lauréat régional.

Valérie BOUDER

Avant de vous remercier, on pourrait être beaucoup plus long que ça, il y a plein de choses à dire sur l'accompagnement des clubs, mais en tout cas on voulait vraiment surtout susciter l'envie de nous solliciter. N'hésitez pas pour vos questions, vos interrogations, vos réflexions, le service est là, à votre disposition et à votre écoute. Donc une question, le réflexe : contacter le Pôle accompagnement des clubs dont vous trouverez les coordonnées sur le site de la Ligue.

Guy COUSIN

Nous allons aborder la question des examens des vœux et des questions posées à l'Assemblée Générale. Aucun vœu n'a été déposé ni aucune question n'a été posée dans le cadre réglementaire de l'Assemblée Générale il n'y aura donc évidemment aucun examen, de fait, de ces questionnements. Par contre, bien évidemment, c'est le moment où vous pouvez prendre la parole et poser les questions auxquelles vous n'auriez pas eu la réponse dans les interventions précédentes. Donc si vous voulez prendre la parole, vous le faites dans les conditions qu'on vous a indiquées, vous allez au bout de l'allée, on vous tend le micro, vous gardez votre masque, n'oubliez pas de préciser votre nom ainsi que votre club d'appartenance. La parole est à vous.

Question dans la salle

Je reviens sur le vote global qu'on a fait tout à l'heure, sur les encadrements des équipes. On demande deux majeurs et ça va être difficile pour les petits clubs.

Guy RIBRAULT

C'est vrai que c'est une demande qui est écrite à l'adresse des compétitions régionales, comprenez bien qu'à ce niveau-là, on peut même estimer qu'effectivement l'équipe qui se déplace est avec deux accompagnateurs, l'équipe qui reçoit sans doute avec trois puisqu'ils viennent, et un qui est plus particulièrement chargé du bon déroulement de la rencontre, le délégué au match ou comme on l'appelle le commissaire au match, ça dépend un peu des territoires. On est bien conscient qu'effectivement, dans les compétitions départementales et dans les derniers niveaux, ça peut poser problème d'avoir un tel effectif d'accompagnement après, il n'y a pas de sanction importante derrière. Je crois qu'on est plus dans le cadre de la préconisation et de vous inciter, effectivement, à avoir un encadrement à la fois qualitatif et quantitatif. Je me dis que deux personnes pour accompagner une équipe qui se déplace ça ne paraît pas énorme.

Question dans la salle

Pour les clubs de D4 en district c'est assez difficile. L'arbitre de touche et l'accompagnateur ça fait deux, l'arbitre de touche n'est pas compris.

Guy RIBRAULT

Si, puisque dans le cadre de l'arbitrage des jeunes par les jeunes, il aura cette fonction à la fois d'accompagnement, d'éducateur et puis il y a le coach, on est sur les deux. Je pense qu'il faut prendre ça avec une certaine souplesse, c'est mon interprétation. Je crois qu'on a peut-être cadré ça un peu trop vite et d'une manière qui a pu vous paraître un peu brutale. On pourra rediscuter de la façon dont c'est formulé effectivement il n'y a pas de sanction derrière, donc une équipe qui va se déplacer qu'avec un accompagnateur, ce ne serait pas nouveau, pas exceptionnel, le pauvre fera de son mieux mais enfin, je trouve que pour une seule personne ça peut faire beaucoup.

Christian GUIBERT, représentant des clubs du 85

Je voulais juste rajouter, dans ce cas-là, c'est normal qu'il y ait deux adultes avec des jeunes. Si on a qu'un adulte et que cette personne a un malaise, soit hospitalisée, il faut absolument qu'il y ait un majeur pour encadrer l'équipe.

Didier ESOR

Si je peux me permettre, pour avoir passé quelques après-midis à l'hôpital avec des jeunes, il est évident qu'il faut avoir deux dirigeants parce que quand vous avez un jeune qui est accidenté, le rôle des dirigeants c'est quand même d'accompagner la personne à l'hôpital et j'ai passé suffisamment de dimanches sur les terrains pour savoir que c'est essentiel.

Gérard GAUTIER, Président du Sablé Football Club

Je voudrais revenir ce matin sur l'absence du Président du district 72 à cette assemblée générale. Quand on a lu la presse cette semaine, les premières raisons semblaient indiquer des problèmes de santé ou personnels, mais une autre presse nous nous dit que c'est plutôt des malversations financières et cette deuxième hypothèse semble la plus juste. Je voulais savoir ce que la Ligue souhaite mettre en place pour continuer à faire fonctionner ce district.

Je ne vous cache pas que le football sarthois est un peu sous le choc aujourd'hui, je suis heureux de voir que Gilles SEPCHAT prend le relais pour l'intérim en attendant les futures élections. Ça m'amène aussi à dire qu'il ne faut pas faire l'amalgame et qu'il y a des bonnes personnes dans la salle et Gilles en fait partie, des personnes intègres et honnêtes. Maintenant ce que je peux vous dire, c'est qu'on a tous un sentiment de trahison et que le football sarthois et le football en général sont aujourd'hui salis.

Didier ESOR

Je te laisse la responsabilité de tes propos et de votre sentiment particulier en termes de clubs sarthois. Je peux vous dire, qu'effectivement, prendre la suite de Gérard est un plaisir, mais les six mois qu'on vient de passer sont quand même un peu lourds, en particulier ce dernier mois avec une préparation d'AG était très spécial. Je vais essayer d'être à peu près clair avec ce que je peux dire aujourd'hui sur ce sujet. Le CFA des métiers du football qui est l'organisme qui organise l'apprentissage pour le football en France et donc les BMF et les BEF en apprentissage, m'a signalé, il y a environ deux mois, une problématique sur un apprenti qui n'avait pas de contrat avec le club de Beaumont, dont Frank était le Président. Nous avons essayé de résoudre le problème, qu'on ne comprenait pas bien à un moment, et j'ai été ensuite alerté par un de mes formateurs sur la situation de l'apprenti en lui-même, en termes de salaires, de paiement et de bulletins de salaire. A partir de là, on s'est rapprochés de Franck PLOUSE pour un certain nombre d'informations. Ça a abouti à une réunion avec le Directeur des services juridiques, le Président de la LFA, la responsable du CFA qui nous a amenés à demander à Franck PLOUSE de prendre du recul par rapport au District, puisqu'en fait la situation du club ne nous paraissait pas compatible, dans la mesure où on ne pouvait pas penser qu'un Président de club qui était, pour nous, en faute ne pouvait pas continuer ses fonctions de Président de District. Dans la mesure où nous étions courant d'une problématique sociale importante sur ce sujet, le Directeur juridique de la Fédération nous a demandé de faire un signalement au CFA et ça c'est le point qui concerne le club. Il y a peut-être d'autres problématiques mais je ne sais pas, celle que je connais c'est celle au niveau de l'apprenti, qui est avérée. En ce qui concerne le District, aujourd'hui nous sommes très heureux que l'équipe se soit mise d'accord pour que Gilles puisse prendre la suite. Ça va être fait officiellement la semaine prochaine, il faut une décision et la Ligue sera aux côtés du District pour faire en sorte que la saison reparte. Aujourd'hui, ce que je peux assurer c'est qu'il n'y a pas de difficultés financières structurelles dans le District de la Sarthe, ça c'est une évidence et que deuxièmement, j'ai demandé à la Fédération Française de diligenter un audit sur les comptes du District de la Sarthe. Voilà aujourd'hui ce que je peux vous dire sur ce sujet. Si je peux faire un commentaire personnel, je dirais qu'il est de notre devoir, à nous qui sommes Présidents, Présidentes, de mettre en place une structure sur laquelle on peut s'appuyer mais il est aussi de la responsabilité de ceux qui sont membres des associations, d'exercer pleinement leurs fonctions dans cette association pour contrôler ce qui se passe dans ces associations. C'est un jeu à plusieurs mais nous sommes dans le milieu associatif, on ne peut pas laisser quelqu'un en totale responsabilité sans aucun contrôle. C'est à la fois à nous, Présidents, de mettre en place des structures qui fonctionnent mais c'est aussi à ceux qui sont membres de l'association d'être vigilants.

Frédéric PAUVERT représentant des clubs du Maine-et-Loire

La question de la licence volontaire a été abordée lors de la dernière AG en présentiel et il me semble que j'ai vu que le coût était de 15 euros. Suite au Covid, je pense qu'on va avoir du mal à aller chercher nos dirigeants bénévoles, qui sont importants pour tous les clubs, ce qu'on appelle vulgairement les petites mains. Pourquoi 15 euros ?

Didier ESOR

Je rappelle que dans la licence il y a la notion d'assurance qui est une notion importante et puis il y a une notion d'adhésion à une association et à la fédération française de foot, c'est le premier point. Deuxième point, en ce qui concerne notre Ligue il y a deux licences qui existent pour les dirigeants, la licence dirigeant classique qui est celle qui permet d'exercer des fonctions en lien avec les matchs, des fonctions officielles. Nous avons décidé, pour la saison prochaine, de remiser de 10 euros ces licences dont le tarif doit être aujourd'hui fixé à 24,60, moins 10 euros, donc la saison prochaine toutes les licences dirigeants vont être à 14,60. Deuxièmement, la licence volontaire a été créée effectivement par la Fédération pour toutes les petites mains. Se posait la question depuis le départ, du tarif de cette licence. Nous avons décidé aujourd'hui de la fixer à 15 euros et de la même manière, de faire une remise de 5 euros pour toutes les personnes pour qui ça sera une nouvelle licence dirigeant. C'est à dire que si vous aviez quelqu'un en licence dirigeant classique qui cette année va coûter 15 euros, vous pouvez le laisser en licence dirigeant classique puisqu'en fait la licence dirigeant volontaire sera aussi à 15 euros si c'est un nouveau dirigeant. Cette licence a aussi un autre rôle qui est très important c'est de vous protéger vous

Présidentes et Présidents, parce que ça va aussi s'accompagner de la mise en œuvre, dans nos clubs, de l'attestation d'honorabilité. On va vous mettre à disposition cette attestation, je fais plus que vous encourager à la faire remplir par les gens qui vont aujourd'hui être bénévoles dans vos clubs. Pour vous donner un ordre d'idée, le Centre Val de Loire a mis en œuvre cette démarche année dernière, en lien avec le Procureur de la région et ils ont un recoupement des fichiers. Il y avait vingt-huit personnes qui avaient été condamnées, qui n'avaient pas le droit d'être en proximité de jeunes, qui avaient demandé une licence. Vous protéger par ce biais-là, c'est extrêmement important. Effectivement, cette licence va vous coûter, pour un nouveau dirigeant, 10 euros dans les faits mais ça permet d'être assuré, d'être membre de la Fédération, d'adhérer aux projets. Nous pensons que c'est une bonne initiative, que ce n'est pas un coût exorbitant et que cela vous permet d'avoir des garanties sur les personnes. On n'empêchera jamais quelqu'un de mentir, mais c'est déjà compliqué de signer cet engagement, cette attestation et puis on espère que très rapidement on puisse avoir un croisement des fichiers entre les délinquants et les dirigeants de la Fédération.

Alexandre MARIE, Président de la JJFC dans le Maine-et-Loire

Sur la licence, j'étais en réunion de Bureau hier soir, c'est le cheval de bataille pour nous. On commence à voir des publications Facebook des clubs où il y a tous les prix, certains font moitié prix, c'est encore au club de prendre sur leur trésorerie, quand ils en ont. Pourquoi je dis ça ? Monsieur le trésorier nous a parlé tout à l'heure de certains acteurs dont Media Pro, mais moi je vais vous dire, je m'en fiche de Media Pro, ce n'est pas mon problème que la FFF ait fait des bêtises en croyant récolter des milliards. Nous on est des bénévoles, on travaille énormément et les parents ou les enfants ce qu'ils nous demandent c'est quel geste sera fait sur la licence. On a la FFF qui nous promet 15 millions en équipement, c'est bien pour ceux qui ont une école de foot. En équipement c'est à dire que c'est plutôt le partenaire qui va payer. A cause du Covid, il a fallu qu'on rachète des ballons, des chasubles donc des équipements on en a. Les parents, aujourd'hui n'ont qu'une question : quel est le geste que vous allez faire sur la licence ? Donc le District il fait à sa mesure, la Ligue aussi mais la FFF aurait pu jouer un gros coup en faisant un effet d'annonce, quelque chose, c'est compliqué mais c'est la seule question qui nous intéresse aujourd'hui.

Didier ESOR

Je pense que René a donné la réponse. La FFF, aujourd'hui, c'est moins 9 millions de budget avec, en plus, moins 9 millions de résultats prévus. Donc effectivement, on est dans une situation financière extrêmement compliquée. Je vais revenir sur un terme, c'est le terme licence, je pense qu'il faut faire attention au terme. Aujourd'hui, il ne faut pas confondre les licenciés qui sont, en fait, d'abord vos adhérents et ils adhèrent à une association avec un projet, avec un appel de cotisations. Il y a à la fois, dans cette cotisation, une adhésion et on va payer un prix plus ou moins différent, suivant les prestations auxquelles on a accès. Je pense que c'est, déjà dans les clubs, qu'il faut mettre en évidence cette problématique. Aujourd'hui, c'est excessivement compliqué. Vous êtes amené à faire quasiment ce qu'on fait, nous, par rapport à la licence dirigeant, c'est à dire fixer le même prix de cotisation et dire, pour ceux qui étaient licenciés l'année dernière, on va vous faire une remise de tant, parce que vous n'avez pas pu pratiquer. C'est le conseil qu'on peut donner, si vous avez le droit. Il y a des éléments très importants qu'il ne faut pas oublier, le Pass Sport pour tous les jeunes, en fonction du quotient familial etc... le Pass Sport, c'est 50 euros, deuxièmement il y a, au niveau de la région, le Pass Culture sport qui aujourd'hui donne droit à une somme relativement importante pour une tranche d'âge un petit peu supérieure. Donc, aujourd'hui, il faut utiliser ces leviers. Quand les gens disent « il faut faire la licence gratuite » par exemple, je dis très simplement et bien on peut effectivement faire la licence gratuite et on ne sera pas là au mois d'octobre. Ou si, on sera là au mois d'octobre pour terminer la vie de la Ligue, parce que s'il n'y a pas de licences payées par les clubs, il n'y a plus rien qui existe. On gère votre association au mieux de vos intérêts, nous sommes aussi bénévoles effectivement et on comprend bien la problématique mais, effectivement, on est dans un monde un peu compliqué. Le club offre en plus une prestation très souvent de très grande qualité, il ne faut pas avoir peur de valoriser, ce que vous club, vous faites, mettre en avant ce que les clubs font. On est à côté de vous, on ne peut pas faire plus nous que ce qu'on fait, on peut juste espérer deux choses, c'est que si la France est championne d'Europe, on sait que le budget sera meilleur, en ce qui concerne Media Pro on sait que ça ne sera pas terrible. Ne rêvons pas, on va entendre parler beaucoup de faillite de clubs dans les temps qui viennent. J'ai lu ce matin une interview du Président du SCO d'Angers qui expliquait que sur son budget de 55 millions, il avait 33 millions de recettes. Il y a énormément de clubs en D1, en D2, en national qui vont être en grande difficulté. Sur les clubs ici, j'espère que ce n'est pas le cas, parce qu'en général, vous n'avez pas de politique aventurière, loin de là. On est auprès de vous, on essaie de faire au mieux, on a décidé aujourd'hui de partir sur cet axe dirigeants, cet axe d'aider le football

loisir, le futsal, des gens qui n'ont quasiment pas pratiqué. Je n'ai pas répondu forcément en vous satisfaisant mais je vous explique où on en est et ce qu'on peut faire.

25. Intervention de M. Philippe LE YONDRE, représentant de la LFA

Bonjour à toutes et à tous,

C'est un vrai plaisir, en effet, de se retrouver en assemblée présentielle, après plus d'un an de visioconférences et d'assemblées générales à distance. C'est vrai que c'est un réel plaisir de revoir les clubs, c'est le foot qui reprend un petit peu vie, donc un retour au foot.

Je suis présent, ce matin, au titre de la Ligue du Football Amateur, au titre du BELFA, auquel j'ai le plaisir, désormais, de travailler avec votre Président de Ligue, puisque Didier est membre de droit du bureau exécutif de la LFA en tant que Président du collège des Présidents de Ligues. On travaille depuis maintenant un peu plus d'un mois ensemble. Il n'y a pas beaucoup de réunions encore pour l'instant parce qu'on était pris par les protocoles, comme vous. Mais on a commencé, la semaine dernière, avec beaucoup de travaux qui vont débiter prochainement. Pour ce qui est de revenir à une assemblée générale, puisque c'était un de nos objectifs, c'est toujours plus facile de venir dans les territoires où tout se passe bien. J'ai vu votre assemblée ce matin. C'est vrai que la Ligue des Pays de la Loire, c'est une fusion plutôt réussie et des projets qui avancent bien. Didier vous l'a dit aussi tout à l'heure, c'est une Ligue qui est souvent mise en avant, notamment dans un domaine qui est l'accompagnement des clubs. En effet, c'est quelque chose qui doit servir de modèle pour l'ensemble des autres territoires en France. L'accompagnement des clubs dont vous bénéficiez, vous, tous les clubs de la Ligue des Pays de la Loire, avec ce pôle d'accompagnement des clubs qui a été mis en place, est réellement un vrai modèle que l'on doit suivre un peu partout ce plan national. C'est vrai notamment et on l'a surtout remarqué, nous, dans l'accompagnement, sur les dossiers FAFA emploi où vous êtes largement en avance sur le nombre de dossiers déposés. Alors, quand je vois le pôle accompagnement des clubs qui prévoit déjà trente nouveaux dossiers, il faut savoir que dans le budget de la LFA pour la saison prochaine c'est 100 nouveaux dossiers emplois sur le plan national, donc si déjà, vous pays de la Loire, vous en déposez 30, vous voyez ce qui reste sur le plan national. C'est là qu'on voit toute la réflexion urgente qu'il va falloir mener sur les dispositifs FAFA emploi, entre autres, et notamment l'aide qu'on apporte aujourd'hui. Il ne faut pas oublier que la Fédération Française de Football est, très certainement, une des seules fédérations, tous sports confondus, qui aide autant ses clubs. Alors, il y a peut-être des aides qu'il va falloir rediriger. On a notamment le FAFA infrastructures qui vit depuis des années, avec les éclairages, les clubs house, les terrains synthétiques mais, une des réflexions que l'on va devoir mener aujourd'hui, c'est de rediriger un peu plus les aides directement vers les clubs. C'est une vraie réflexion, ça fait partie du plan de performance 2024 que la Fédération vient de mettre en place. Seize comités de pilotage ont commencé les travaux. Les premiers travaux ont eu lieu hier après-midi, avec les premiers groupes qui se sont réunis. Il y a une vraie réflexion, notamment sur les aides vers les clubs. Des groupes de travail vont alimenter ces comités de pilotage. Des groupes de travail vont être constitués, certainement dès la semaine prochaine et il va falloir réfléchir à toutes ces problématiques-là. Elles sont très variées, il y a l'aide vers les clubs, bien sûr, mais il y aura aussi à réfléchir sur l'ensemble de nos compétitions. Toujours est-il que je voulais vous féliciter pour les travaux de votre assemblée ce matin. Notamment cette présentation du pôle d'accompagnement des clubs mais pas seulement, vous êtes aussi un modèle dans le développement des pratiques puisque le district de Loire Atlantique sert de modèle pour l'ensemble des districts de France, notamment sur la pratique Foot 5. J'essaie, en tant que voisin, je suis d'Ille et Vilaine, de m'en inspirer, le benchmarking ça nous fait avancer. C'est une des voies que l'on devra suivre demain. Vous avez aussi présenté, au cours de votre assemblée, des courbes qui me semblent intéressantes et que l'on devrait faire au plan national, notamment l'évolution du nombre de licenciés, mais le lier à l'évolution de la démographie. C'est quelque chose que l'on n'a pas fait, que j'ai découvert ce matin, qui me semble très intéressant à mettre en avant car, il faut qu'on réfléchisse et il ne faut pas se retrancher uniquement derrière la crise sanitaire. Il ne faut pas que ce soit l'arbre qui cache la forêt, il faut qu'on regarde la réalité en face. En dehors de la crise sanitaire, on perdait de toute façon des licenciés dans les catégories de 14 ans et plus, voire seniors. Depuis des années, bien avant la crise sanitaire, on perdait des licenciés dans ces catégories d'âge-là et donc il faut vraiment réfléchir sur ce que l'on doit proposer à nos jeunes demain. Est-ce que nos compétitions d'aujourd'hui correspondent aux attentes de nos licenciés ? je n'en suis pas certain, les gens ont besoin de moins de compétition. Alors, vous l'avez dit, les compétitions resteront, parce qu'on a encore des jeunes et c'est l'essence de notre sport, mais on a des jeunes, aussi, qui ont besoin de moins de contraintes, des clubs qui ont besoin de moins de contraintes pour exister. Il va falloir qu'on se tourne beaucoup plus vers le sport loisir et inévitablement, Didier l'a dit, vers le sport santé qui est certainement une des voies que vous devez tous

ouvrir au sein de vos clubs. Il y a des choses faciles à mettre en œuvre au sein des clubs, que ce soit le foot en marchant, par exemple, qui ne demande pas beaucoup d'investissements au sein d'un club. C'est très facile d'ouvrir une section foot en marchant, dans le cadre du sport santé, en plus, c'est très bien vu dans le cadre des collectivités locales puisque, là, on offre une pratique à des personnes qui sont un peu en dehors de toute activité physique et sportive. Donc, n'hésitez pas à ouvrir vos clubs à ces nouvelles pratiques et notamment, il y a une chose qui est vraiment sanctuarisée dans le budget de la LFA cette année, pour la mandature en cours, c'est tout ce qui est installations liées aux nouvelles pratiques, notamment les terrains de foot 5 et les terrains de futsal extérieurs. Il y a un budget consacré uniquement à ce domaine-là qui est plus que doublé par rapport aux années précédentes. N'hésitez pas, si vous avez des projets, vous avez un pôle accompagnement qui vous aidera à monter les dossiers sur ce type de projets. Ce que je voulais dire aussi, j'ai découvert ce matin et je pense que là aussi vous allez sans doute très certainement servir de modèle, c'est le conseil consultatif des clubs. Je ne pense pas que ça existe dans beaucoup d'endroits encore. C'est une très bonne chose parce qu'on l'a vu aussi pendant la crise, aujourd'hui on ne peut plus se contenter de venir avec des projets qui descendent uniquement des instances, que ce soit de la fédération ou de la LFA, vers les clubs. Les clubs aujourd'hui, et on l'a bien entendu pendant la crise sanitaire, ont envie et ont besoin de participer aux décisions et participer au football de demain. Félicitations pour ces actions que vous avez déjà menées. Quelques informations nationales, vous avez fait la remarque tout à l'heure, que la période est difficile, ce sont deux saisons très perturbées, notamment au niveau économique. La situation financière de la Fédération Française de Football, et je pense que vous pouvez aisément comprendre, n'est pas simple actuellement puisque, bien sûr, les matches sont à huis clos et que tout ce qui est lié à l'équipe de France a disparu depuis pratiquement deux ans maintenant. Mais il y a aussi la disparition du dossier Media Pro. On est passé de 1,2 milliard d'euros de droits télé à 600 millions actuellement, donc c'est quand même la moitié en moins. Vous voyez l'influence que cela peut avoir sur un budget fédéral. Il faudra en tenir compte et malgré cela, les aides vers le football amateur ont été maintenues. On a réussi à faire maintenir un budget de 90 millions d'euros pour le football amateur, pour la saison qui vient, malgré cette grosse baisse. Le FAFA est maintenu, les contrats d'objectifs sont maintenus. Vers les Liges, les subventions de fonctionnement sont également maintenues. L'aide aux clubs nationaux est maintenue, mais au niveau qu'il était précédemment, non pas avec les promesses qui avaient été faites dans le cadre de la revalorisation des droits télé. Mais on revient au niveau des aides qui était auparavant ce qui est déjà une bonne chose et il y aura réellement une réflexion à mener sur ces compétitions nationales puisque ce que vous avez vu, il y a quand même 19 millions d'euros qui s'en vont uniquement vers les compétitions nationales et donc ça c'est une vraie réflexion que l'on va devoir mener sur les années futures. Est-ce qu'il faut diminuer les aides par club, est-ce qu'il faut diminuer le nombre de clubs dans les compétitions nationales ? Parce qu'aujourd'hui, il ne faut pas se voiler la face, le football ce n'est pas uniquement les 150 clubs nationaux, les autres clubs ont aussi besoin d'être aidés. Donc, c'est une vraie réflexion que l'on doit avoir sur les prochaines années. On aura aussi à mettre en place le programme fédéral. C'est tout ce qui est développement des nouvelles pratiques. Les gros travaux qui vont nous attendre dans les semaines qui viennent, c'est bien sûr les travaux du plan performance 2024, un peu dans tous les domaines, domaine économique, l'arbitrage, les compétitions, le rôle social et citoyen des clubs que l'on oublie parfois. Et puis aussi des réflexions qui sont imminentes sur la reprise d'activité, puisqu'il y a des groupes de travail qui devaient transmettre pour ce soir les travaux à la fédération. Et la semaine prochaine un groupe de travail national va collecter l'ensemble de ces travaux et voir ce qui peut être mis en place pour la reprise d'activités en tout début de saison. Merci de votre écoute, félicitations pour tout ce que vous avez pu mettre en œuvre déjà et les idées que vous pouvez donner à d'autres.

26. Intervention de Mme Anne CORDIER, Présidente du CROS

Chers amis de la grande famille du football, c'est un plaisir d'être parmi vous ce matin. Je vous salue, tous les représentants des clubs qui mettent bien en avant la force de votre belle discipline sur les Pays de la Loire. Merci, cher Didier, de cette invitation. Merci aussi à Guy, avec lequel j'ai plaisir maintenant de partager aussi au CROS, des sujets importants, puisque Guy est membre du bureau directeur du CROS. Et merci aussi, à vous tous, les représentants de ce comité directeur et toute l'équipe salariée du foot. Je suis très heureuse d'être parmi vous et de voir le dynamisme qui a été le vôtre pendant cette période si difficile, si inédite. Vous avez fait preuve d'une grande capacité d'innovation, d'adaptation, de résilience et ensemble, avec la Ligue, avec les districts, vous avez réussi à tenir bon. Nous avons devant nous, une belle perspective, la perspective déjà aujourd'hui de pouvoir se retrouver physiquement, ça fait du bien et la perspective aussi, de cette prochaine rentrée que nous devons

réussir, tous ensemble. Je voulais relayer quelques messages transmis au cours de cette assemblée générale pour réussir justement cette rentrée, cette nouvelle saison 2021-2022. Bien sûr, les clubs se posent des questions légitimes quant au retour des bénévoles. Vous avez eu des questions extrêmement intéressantes à ce sujet, à l'instant. Bien sûr aussi, il faut faire revenir les jeunes et les moins jeunes dans une pratique sportive et dans votre discipline du foot. Pour cela, il y a plusieurs leviers que nous allons actionner ensemble. Votre Président tout à l'heure a souligné le nombre de dossiers qui ont été déposés, dans le cadre des demandes ANS emploi. Cinquante-deux dossiers pour votre discipline. C'est énorme, et on va faire au mieux, nous faisons au mieux, pour trouver les solutions les plus adaptées pour chacun des clubs. Je voulais dire que, à côté de ce dispositif habituel des emplois, qui pour cette année nous avons retrouvé un financement de 12 000 euros pour trois ans et non plus deux, donc ça c'est quand même une excellente nouvelle. À côté de ce dispositif, il y a aussi un nouveau dispositif, dont vous avez peut-être entendu parler, qui s'appelle « un jeune-une solution ». Un certain nombre de dossiers qui n'ont n'auront pas pu être satisfaits dans la demande initiale vont être basculés vers cette possibilité et je le dis à tous, parce qu'il y aura encore des postes disponibles dans ce dispositif « un jeune-une solution ». Les demandes vont être instruites jusqu'au 31 août. Donc, qu'on se le dise, nous travaillons aussi avec les autres régions de France, pour faire que les régions qui n'utiliseraient pas la totalité de leurs fonds, que ceux-ci puissent être renvoyés à d'autres régions. C'est le travail aussi très étroit que nous menons maintenant, avec les services de l'état, avec la région des Pays de la Loire, avec aussi le mouvement économique et bien sûr le mouvement olympique et sportif et toutes ses composantes. Ce travail, nous le menons de concert, au sein de la conférence régionale du sport et on voit bien qu'on n'avance plus les uns à côté des autres mais ensemble, ce qui permet de trouver des vraies solutions. Un autre dispositif, il a été évoqué tout à l'heure, c'est le Pass Sport. En effet, il a été donc annoncé officiellement, par le Président de la république, le 19 mai de mémoire. Nous avons négocié dur, au niveau du mouvement olympique et sportif, au plan national, pour que les modalités ne soient pas aussi sévères et strictes qu'elles avaient pu être auparavant. Ce dispositif n'est plus lié au quotient familial, toutes les familles qui vont toucher, fin août, l'allocation de rentrée scolaire recevront, en parallèle, une information très précise sur ce ticket de 50 euros. Bien sûr, il nous faudra des relais pour transmettre cette information et que ça se passe bien. Au niveau des Pays de la Loire, nous allons, avec les services de l'état, associer les Ligues dans ce dispositif de transmission. En parallèle aussi, il y aura toujours des aides possibles, pour un public plus âgé, donc les 18-25 ans, lycéens, apprentis mais aussi étudiants, au niveau de la région des Pays de la Loire. Je crois que ces mécanismes ne sont pas forcément utilisés à 100%, il faut qu'on se dise qu'ils doivent être utilisés à 100%. Au titre aussi du bénévolat, c'est une cause qui m'est chère et en tant que Présidente de la fondation régionale du bénévolat, j'ai constaté, avec beaucoup de plaisir, que l'appel à projets que nous avons lancé, il y a deux mois, a rencontré un réel succès auprès de vos clubs. Il y a beaucoup de clubs de votre discipline qui ont fait des demandes. L'appel à projets était justement pour aider les bénévoles à revenir dans leur mission, en facilitant la transition numérique. Nous avons bien vu que, pendant cette période sanitaire si terrible, nous avons perdu un certain nombre de bénévoles qui n'étaient pas forcément à l'aise avec l'utilisation du numérique. Donc, cet appel à projets a rencontré un vif succès, nous avons beaucoup de dossiers. Maintenant les demandes sont terminées, ceci va être clos à partir de lundi. Mais bravo, félicitations, parce que vous avez, bien sûr, relayé sur les réseaux sociaux et au-delà, cette possibilité. Je crois que c'est tout cela cumulé qui peut faire que, ensemble, nous allons réussir, j'en suis convaincue la reprise d'août, septembre pour le sport. Je termine avec les propos de votre Président : le football c'est la santé, le sport c'est la santé, je vous souhaite d'être en pleine forme et de passer un très bel été.

27. Reprise des compétitions par M. Gabriel GÔ,

Mesdames, Messieurs, chers dirigeants bonjour,

Le retour au terrain, vous l'attendez, tous, dans vos clubs, vos joueurs, vous dirigeants bénévoles, mais je vous rassure, nous aussi on l'attend. On y a travaillé depuis des mois : on repart, on ne repart pas ? On a galéré comme ça, en faisant des tas de projets et puis tout compte fait on n'a pas repris et vous le savez aussi bien que moi. Par contre, c'est pour bientôt et on en voit déjà les premiers frémissements, ne serait-ce qu'avec l'apparition des quelques dates. Et ces dates, dans un premier temps je vais vous les rappeler. Ce sont des dates administratives mais c'est bon signe parce que vous avez déjà pu le constater dans vos clubs, c'est l'ouverture des engagements pour la coupe de France. Vous pouvez engager vos équipes en coupe de France. Le deuxième aspect qui va arriver dans la semaine prochaine, on espère mercredi, peut-être au mieux mardi, c'est la possibilité qui vous sera ouverte pour le renouvellement et l'adhésion aux nouvelles licences. C'est ce qu'on appelle l'ouverture des licences. On l'aurait souhaité un peu plus tôt, malheureusement d'autres inconvénients nous ont pénalisés à ce

niveau-là et on en est actuellement à ouvrir la semaine prochaine. L'autre date importante, en ce qui concerne l'ouverture, c'est l'engagement dans les championnats Régionaux. On espère, je dis bien on espère, parce que ça ne dépend pas forcément de la Ligue des Pays de la Loire mais également de la Fédération, puisque est mis en place un nouveau nouvel outil informatique, que l'on doit en avoir une nouvelle version et que cette version risque de nous être livrée que dans la première quinzaine de juin. Donc vous pourrez engager vos équipes en R1, en R2, R3 à partir de cette date-là. Puis je rappelle quand même deux dates, il faut que malgré tout au 30 juin vous ayez engagé vos équipes dans les compétitions régionales, ça c'est la règle. Et puis, le 25 juillet théoriquement, on doit vous fournir les calendriers de chacune des compétitions pour toutes vos équipes. Maintenant, ce qu'il nous reste à voir surtout et ça on y a travaillé depuis un certain temps, c'est le calendrier. Le calendrier, on l'a déjà un petit peu abordé avec vous. En particulier lors des réunions que l'on a faites en Visio avec tous les clubs que ce soit national, R1 ou R2. Ce que l'on sait actuellement, ce qui est sûr, c'est que le 28 et le 29 août, c'est la journée J1 des championnats de N3. Et à cette même date également, ce sera le premier tour de la coupe de France. Le week-end suivant, donc le 5 septembre, ce sera le deuxième tour de la coupe de France mais également le premier tour de la coupe des Pays de la Loire. On évoquera un peu le challenge mais pour l'instant, vous comprendrez qu'il est un peu tôt d'en parler puisque l'on n'est absolument pas du tout conscient du nombre d'équipes que vous aurez engagées dans cette compétition. Le week-end suivant également, on aura le premier tour des journées championnat, en particulier de R1, R2 et de R3. Ça devrait être en même temps la J3 du national 3. Et enfin le weekend du 11 et du 12 septembre qui est cette reprise de championnat et la semaine suivante, on aura le tour 3 de la coupe de France. Ce qui est important également pour vous de savoir c'est que à ce jour on n'a aucune information précise sur les calendriers éventuels que pourraient avoir les compétitions féminines, futsal et autres. On vous a parlé tout à l'heure du calendrier des jeunes, au même titre que le calendrier seniors de toutes les compétitions, il sera validé lors du prochain Codir ou lors du prochain Bureau et vous en aurez la primeur dans les jours qui suivront. Je vous remercie de votre attention, bonnes vacances et surtout bonne reprise en août.

28. Allocution de clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire par M. Didier ESOR, Président

Je vais d'abord commencer par remercier Jérôme, merci à toute l'équipe des salariés qui sont là aujourd'hui et qui s'investissent totalement. Merci à la ville de Carquefou, à l'équipe du théâtre. Merci à tous les membres du Comité Directeur. Vous voyez, on s'est engagé sur un certain nombre de choses. Je pense que vous voyez qu'on travaille, qu'on remplit le contrat. J'ai fait finalement, ce matin, ce que j'apprécie le plus c'est à dire ne rien faire et ce n'est pas souvent, mais merci à vous pour votre investissement. Je voulais vous dire aussi qu'à titre personnel, j'étais très fier d'être votre Président. Pour terminer, pour l'été, on a trois événements importants. On lance une tournée Futnet. On a lancé un grand programme, il y aura 7 dates. Cette tournée Futnet, c'est surtout une reprise du football, donc on sera sur les lieux principaux des grandes communes de la région, des grandes agglomérations, par exemple à Nantes on sera près de l'éléphant, pour ceux qui connaissent. On va être à Angers, dans le parc, je crois. On va être vraiment dans les lieux centraux. C'est un projet qui est initié par David CADIOU, en lien avec les districts et on vous attend. Envoyez vos licenciés pour aller vous amuser. On a aussi des choses qui vont être faites pour tout ce qui est handicap sur cette manifestation. Il y a sept dates qu'on va vous communiquer. Deuxième élément, le trophée vert qu'on fait depuis un moment c'est cette organisation qui permet au public des enfants qui ne partent en vacances, qui sont dans les zones rurales, nous d'aller vers eux et là encore de proposer une offre, sur une journée, qui soit un élément important de plaisir, de partage. Dernier point, Destifoot, vous le savez, la Ligue a repris en main ces stages de foot donc ils s'appellent maintenant Destifoot. Il y a encore des places, ce sont des stages de foot mais avec un projet particulier. Donc, on vous attend, on attend vos jeunes. Je vous rappelle que les tarifs sont plus intéressants, bien évidemment, pour les licenciés de toutes manières ils sont de toute façon abordables. Ils vous attendent, pour les jeunes de 7 à 17 ans à Saint-Sébastien. Merci beaucoup pour votre attention. Je vous le rappelle, le football c'est la santé.

Le Présidents,
Didier ESOR



Le Secrétaire,
Guy COUSIN





Ligue de Football des Pays de la Loire



Assemblée Générale Elective

ANNEXE 1

MEMBRES PRESENTS A L'ASSEMBLEE GENERALE

29 mai 2021

DELEGUES PRESENTS

AUTIN	Evelyne
BORY	Fabrice
BOUTIN	Patrice
BOUTTIER	Jean-Claude
BURGAUD	Lionel
CHAIN	Dominique
CHAPELET	Alain
CHOUTEAU	Jean-Jacques
DEGAUGUE	Abel
DENIS	Patrick
DEROUAULT	Serge
DEVID	Serge
DROCHON	Michel
GOURDON	Philippe
GUET	Patrice
GUIBERT	Christian
HOUDAYER	Marie-Claude
JOUVIN	Etienne
MASSON	Jacky
PAUVERT	Frédéric
PELLETIER	Michel

CLUBS PRESENTS

500016	-	ST. LAVALLOIS MAYENNE F.C.
500041	-	LA MELLINET DE NANTES
500106	-	S.O. CHOLETAIS
500268	-	R.C. ANCENIS-SAINT-GÉRÉON
500511	-	L'ERNEENNE
501894	-	E.S. SEGRE HA FOOTBALL
501904	-	F.C. NANTES
501908	-	FRANCS ARCHERS DE LA BONNE LORRAINE
501926	-	SABLE S/ SARTHE F.C.
501931	-	ANGERS S.C.O.
501941	-	F.C. DE LA CHAPELLE DES MARAIS

501943 - R.C. DOUE LA FONTAINE
501948 - VOLTIGEURS DE CHATEAUBRIANT
501949 - C.A. EVRONNAIS
501957 - GORRON FOOTBALL CLUB
501961 - R.C. FLECHOIS
501980 - S.A. MAMERTINS
502031 - A.C. ST BREVIN
502138 - U.S. THOUAREENNE
502159 - S.C. NOTRE DAME DES CHAMPS ANGERS
502178 - ENT.S. DE BLAIN
502204 - A.S. BAYARD SAUMUR ST HIL. ST FL
502227 - U.S. JEANNE D'ARC CARQUEFOU
502267 - PATRIOTE BRULONNAISE
502270 - C.A. LOUE
502271 - A.S. MESLAY DU MAINE
502274 - ST AUBIN GUERANDE
502382 - ANCIENNE CHATEAU GONTIER
502448 - ET. DE CLISSON
502544 - J.S. COULAINES
506121 - CHALONNES CHAUDEFONDS FOOTBALL
506956 - L ILE D ELLE CANTON CHAILLE PICTONS
507000 - LA ROCHE VENDEE FOOTBALL
507116 - F.C. MONTAIGU 85
507748 - VENDEE LES HERBIERS FOOTBALL
507787 - F. C. ESSARTAIS
508479 - U.S. AUTONOME POUANCE
508482 - U.S. MANSIGNE
508624 - ENT.S. D'ANDARD BRAIN
508808 - U.S. AUBIGNY
509217 - U.S. STE ANNE DE VERTOU
509947 - ECOMMOY F.C.
510470 - EN AVANT LA TESSOUALLE
511258 - STE S. NOYEN S/ SARTHE
511553 - U.S. BEQUOTS LUCQUOIS
511629 - U.S. NAUTIQUE SPAY
511708 - C.S. CHANGE
511715 - A.S. IND. MURS ERIGNE
511875 - U.S. ST PHILBERT DE GRANDLIEU
511986 - U.S. STE LUCE S/LOIRE
512163 - ESOF VENDEE LA ROCHE S/YON
512355 - NORT A.C.
512518 - LOUPS S. GRASLA LES BROUZILS
512985 - ST PIERRE DE RETZ - ST PERE RETZ
513122 - ELAN SORINIERES FOOTBALL
513166 - FOY.ESPE. DE TRELAZE
513285 - LA VIGILANTE DE ST FULGENT
513749 - U.S. DYONISIENNE
513858 - A.C. CHAPELAIN CHAPELLE S/ERDRE
514661 - A.S. LA MADELEINE
514875 - A.S. SAUTRONNAISE

515078 - ENT.S. MONCEENNE
515328 - ESP.S. DE BOUCHEMAINE
516561 - VENDEE POIRE SUR VIE FOOTBALL
516989 - J. GARDE DE L'ERDRE SUCE
516991 - S.C. ANGEVIN
517365 - ORVAULT SPORTS FOOTBALL
518479 - F.C. BOUAYE
519679 - AV.S. DE BOUFFERE
520085 - A.C. BASSE GOULAIN
520086 - ENT.S. VIGNEUX DE BRETAGNE
520825 - U.S. CHAUCHE
520841 - SYMPHO FOOT TREILLIERES
521131 - A.S.C. ST MEDARD DE DOULON NANTES
521512 - ENT.S. L'AUBANCE BRISSAC QUINCE
521555 - ESP.S. DE MONTILLIERS
522008 - A.S. MULSANNE - TELOCHE
522033 - S.C. BEAUCOUZE
522049 - U.S. ENTRAMMAISE
522724 - U. FRATERNELLE ST HERBLAIN
522949 - U.S. CHANGEENNE
524226 - ET. DE LA GERMINIERE
524266 - ET. MOUZILLONNAISE
524317 - U.S. GUECELARD
524519 - F.C. LA BAZOGE
525247 - F.C. ROBRETIERES LA ROCHE S/YON
527714 - JEANNE D'ARC SOULGE S/ OUETTE
530471 - F.C. ST SATURNIN LA MILESS
531444 - A.S. DU BOURNY
534841 - ST MARC F.
537103 - LE MANS FOOTBALL CLUB
540404 - A.O.S. PONTCHATEAU
540442 - FOOTBALL CLUB BEAUPREAU LA CHAPELLE
541297 - AV.S. SAINT PIERRE MONTREVAULT
541371 - U. S. VARADAISE
541382 - VENDEE FONTENAY FOOT
542301 -- F.C. DES ACHARDS
542366 - LA CHAIZE F.E.C.
542491 - PORNIC FOOT
544109 - MONTREUIL JUIGNE BENE F.
544136 - LANDREAU LOROUX BOTTEREAU SP.C.
544184 - F.C. REZE
545553 - U.S. LOIRE ET DIVATTE
547136 - T.V.E.C. 85 LES SABLES D OLNNE
547452 - ORVAULT R.C.
547524 - F.C. DE RETZ
547589 - ASR MACHECOUL
547590 - F.C. MOUZEIL TEILLE LIGNE
548100 - F.C. LA MONTAGNE
548126 - ST. MAYENNAIS F.C.
550145 - VERCHERS ST GEORGES SUR LAYON

550733 - A.S. TIERCE CHEFFES
550828 - O. LIRE DRAIN
551170 - POUZAUGES BOCAGE FC
551545 - ETOILE DU CENS NANTES
552655 - ANDREZE JUB-JALLAIS F. C.
552656 - SUD VENDEE FOOTBALL BENET DAMVIX MAILLE
553233 - A.S. ST HILAIRE VIHIERES ST PAUL
553698 - U.S. ARNAGE PONTLIEUE
553847 - U. S. LA BAULE / LE POULIGUEN
554370 - F. C. JARD AVRILLE
560489 - FOOTBALL CLUB DE BRIERE
560519 - FOOTBALL CLUB BASSE LOIRE
563767 - PAYS CHANTONNAY FOOT
563918 - U.S. STEPHANOISE DE FUTSAL
580940 - CHEMILLE MELAY OLYMPIQUE
581315 - OUDON COUFFE FC
581699 - AVESSAC FEGREAC S.C.
581793 - F.C. PAYS DE SILLE
581933 - LUCON F. C.
582164 - BECON VILLEMOSAN ST AUGUSTIN OLYMPIQUE
582222 - SAINT SEBASTIEN F. C.
582328 - NANTES METROPOLE FUTSAL
582564 - E.S. MARSOUINS BRETIGNOLLES BREM
582724 - ST GEORGES GUYONNIERE F.C.
590114 - BAUGE EN AVANT BAUGEOIS
590115 - CHRISTOPHESEGUINIERE
590209 - NANTES ETOILE NANTAISE FUTSAL
590211 - ST NAZAIRE ATLANTIQUE FOOTBALL
852483 - ET. LAVALLOISE FUTSAL CLUB